HISTORIA magazine

Hebdomadaire paraissant le mercredi - n° 226 - France 3 F
Belgique 30 FB/Suisse 3 FS - UNE PUBLICATION TALLANDIER

LA GUERRE D'ALGÉRIE



LE TERRORISME ET LA TORTURE EN ALGÉRIE



LA CRÉATION DE LA COMMISSION DE SAUVEGARDE

Jean FONTUGNE

UNE enquête d'une commission parlementaire, un général qui ne démissionne pas, mais demande sa relève pour protester contre les méthodes employées en Algérie, ces deux faits sont pour une bonne part en France à l'origine du débat, qui se poursuit encore aujourd'hui, sur la torture. Guy Mollet, en effet, malgré les énormes difficultés que rencontre son gouvernement, n'hésite pas, le 5 avril 1957, à créer la « Commission de sauvegarde des droits et libertés individuels ». Elle sera solennellement installée le 10 mai de la même année, trois semaines à peine avant le massacre de Melouza. Les unités de parachutistes qui ont participé au rétablissement de la sécurité à Alger seront alors pour la plupart en opération.

Comment peut-on expliquer la grave décision prise par le président du Conseil, alors que le Front de libération nationale a pratiquement abandonné le commandement de la ville à Yacef Saadi, responsable des sanglants attentats terroristes des dernières semaines?

Le débat ouvert par une partie de la presse métropolitaine a finalement sensibilisé l'opinion : il est devenu un problème de gouvernement. En le portant sur la place publique, les autorités de l'époque, persuadées que ni terrorisme ni tortures ne pourraient régler le problème algérien, ont fait confiance à la conscience française.

Pour « Historia Magazine », il s'agira de présenter à nos lecteurs les témoignages qui nous ont été adressés ou qui nous parviendront au cours des prochaines semaines avant d'en tirer les conclusions. Il est nécessaire, pensons-nous, de suivre le comportement des Français — ils sont plus de deux millions — qui ont combattu en Afrique du Nord au cours de la guerre d'Algérie. Des excès ont, certes, été commis, mais qui en porte la responsabilité? Nous sommes convaincus que l'immense majorité des cadres et de la troupe n'a pas de lourde faute à se reprocher. Mais cette violence n'est-elle pas inhérente à toute guerre subversive? Les Américains au Vietnam, les Irlandais du Nord nous en donnent aujourd'hui des exemples.

Pour « Historia Magazine », il s'agira, aussi, de préciser le nombre des personnes, Algériens et Français, qui furent victimes de la torture et de celles qui furent victimes des terroristes. Et pourquoi. Est-ce, comme le déclarait Germaine Tillion à Yacef Saadi, parce que « le terrorisme est la justification des tortures aux yeux d'une certaine opinion » ou parce que « les tortures et les exécutions sont la justification du terrorisme »? Elle tenta, elle aussi, d'arrêter l'effusion de sang en s'adressant directement aux responsables du F.L.N., mais les attentats se poursuivirent... J. F.

SOMMAIRE N° 226 :

HISTORIA magazine

Hebdomadaire
paraissant tous les mercredis
Éditions Jules Tallandier
Directeur de la publication : *Maurice Dumoncel*
Directeur des périodiques : *Georges Mazoyer*

Directeur : *Yves Courrière*
Conseiller auprès de la Direction : *Général Beaufre*
Rédacteur en chef : *Jean Fontugne*
Adjoints : *Jacques Kohlmann*, *Marie Elbe*
Chef service photo : *François Wittmann*
Directeur des publications Historia : *Christian Melchior-Bonnet*
Administration : *Christian Clerc*
Maquettiste : *Claude Rebelo*
Dessinateur : *John Batchelor*
Fabrication : *Roger Brimeur*
Secrétariat de la rédaction : *Brigitte Le Pelley Fonteny*
Adjoint : *Charles Meyer*
Directeur de la promotion : *Jacques Jourquin*
Assistantes : *Chantal de Pinsun*, *Françoise Rose*
Relations publiques : *Claude Bénédick*
Abonnements : *Jean-Loup Pellé*

RÉDACTION-ADMINISTRATION :
Librairie Jules TALLANDIER
17, rue Remy-Dumoncel, PARIS 14e. **Tél. 707-17-89.**
Télex 21311. Pablio Réf. 581
Prix de vente au numéro : France, 3 F. — Belgique, 30 FB
Suisse, 3 FS.

ABONNEMENTS

FRANCE : 61, rue de la Tombe-Issoire, PARIS-14e. Tél. 707-17-89. CCP « HISTORIA MAGAZINE » Paris 2778-70 ou chez votre dépositaire.
BELGIQUE : S.A. FEMMES D'AUJOURD'HUI, 65, rue de Hennin, B 1050 BRUXELLES. Tél. 47-69-29.
CCP BRUXELLES 1882-34.

Tarif :
1° 6 mois - 24 numéros
67 FF - 670 FB - 67 FS - Autres pays : 82 FF
2° 1 an - 48 numéros
123 FF - 1 230 FB - 123 FS - Autres pays : 153 FF
3° 1 an - 48 numéros, 3 reliures dont 1 gratuite
159 FF - 1 590 FB - 159 FS - Autres pays : 198 FF
4° 2 ans - 96 numéros, 6 reliures dont 2 gratuites
302 FF - 3 020 FB - 302 FS - Autres pays : 350 FF

RELIURES :
FRANCE : 18 F chez tous les dépositaires ou Franco.
BELGIQUE : 195 FB chez les dépositaires ou auprès de l'A.M.P., 1, rue de la Petite-Ile, 1070 BRUXELLES
CCP 416-69.
SUISSE : 18 FS chez tous les dépositaires.

NOTE A NOS ABONNÉS :
1° Les abonnements peuvent être pris à partir du n° 184 (nouvelle série Historia Magazine Guerre d'Algérie) ou du numéro en cours.
2° Les souscripteurs au tarif n° 4 s'engagent pour la totalité de la collection. Ils ont la possibilité d'effectuer leur règlement en deux fois : à la souscription : 157 FF - 1 670 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF ; au 48e numéro : 157 FF - 1 570 FB - 157 FS - Autres pays 180 FF.
3° Tout souscripteur ayant choisi notre tarif avec reliure recevra avec ses premiers numéros les 3 reliures nécessaires pour relier 48 numéros.
4° La publication est hebdomadaire, mais en juillet et en août il ne paraîtra que deux numéros par mois.
5° Toutes nos revues sont expédiées sous carton fort et bénéficient par conséquent d'un maximum de protection.
6° Pour toute correspondance relative à votre abonnement (changement d'adresse, réclamation, renouvellement), envoyez-nous l'étiquette collée sur notre dernier envoi; elle porte toutes les références vous concernant.
7° Toute demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 2 F en timbres.

Couverture : Photo S. Berthoud.



Les hélicoptères, encore peu nombreux. Les paras les appelaient « ventilos ».

AGOUNENNDA : ICI, BRUNO !...

ENGAGÉ depuis quatre mois dans la « bataille d'Alger », le 3e régiment de parachutistes coloniaux reçoit, le 22 mai 1957, mission d'intercepter — en plein djebel — une bande rebelle qui, la veille, a tendu une embuscade à un détachement du 5e bataillon de tirailleurs algériens. Le colonel Bigeard, « patron » du 3, exulte : enfin! aller respirer une

Bigeard sur le terrain, avec son adjoint, le lieutenant-colonel Lenoir. En médaillon, un chef F.L.N. : Azzedine.

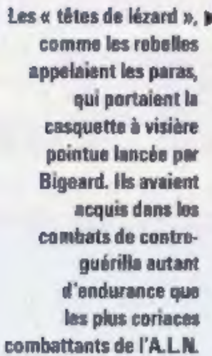
réunion des chefs de la wilaya 4
Bigeard et ses hommes vont foncer



Joël de Geyer d'Orth

◀ L'aviation n'interviendra qu'au dernier moment. Faute d'appareils spécialisés, l'armée utilise, pour l'attaque au sol, plusieurs centaines de monomoteurs d'entraînement armés de mitrailleuses et de lance-roquettes, tels que le North-American T-6 G.





Les « têtes de lézard », ▶ comme les rebelles appelaient les paras, qui portaient la casquette à visière pointue lancée par Bigeard. Ils avaient acquis dans les combats de contre-guérilla autant d'endurance que les plus coriaces combattants de l'A.L.N.

grande bouffée d'air frais après des semaines d'un sale boulot policier pour lequel ses soldats n'ont pas été dressés, voilà qui va leur rendre tout leur mordant et leur tonus!

Théoricien et technicien de la contre-guérilla, Bigeard a fait de son régiment le fer de lance des unités de réserve générale : face à un adversaire mobile et insaisissable, il a su se faire plus rapide encore; mieux même, en organisant des embuscades, il va jusqu'à provoquer l'ennemi sur son propre terrain, créant ainsi un sentiment d'insécurité en plein sanctuaire rebelle. Aussi l'opération qu'il prépare, ce 22 mai, avec ses commandants de compagnie, répond-elle pleinement à ses vœux.

Le *briefing* a lieu devant une immense carte de l'Algérie sur laquelle est plaquée une feuille de rhodoïd transparente; au crayon gras s'y inscrivent cercles, croix ou flèches : en bleu, mouvements et positions du régiment; en rouge, les mouvements supposés des fellaghas. Les officiers ont déjà revêtu leur tenue camouflée; dans quelques heures, en effet, le régiment va quitter sa base de Sidi-Ferruch, située au bord de la mer, pour gagner, en camion, les premiers contreforts de l'Atlas blidéen. C'est une zone montagneuse, tourmentée, qui s'enlève d'un seul jet au-dessus de la riche plaine de la Mitidja; elle n'est pas très éloignée d'Alger à vol d'oiseau, mais les rebelles s'y sentent en sécurité; ils y sont protégés des reconnaissances aériennes par une végétation drue et ils sont prévenus des incursions de l'armée française par les *choufs*, les guetteurs, postés sur les sommets.

Cette région est au cœur de la wilaya 4, fief du colonel Sadek (1). Ses deux lieutenants, Si Lakhdar, commandant militaire, et Si M'hamed, adjoint politique, organisent, le 22 mai, en fin de soirée, un rassemblement des populations près de Som-es-Sebt; ils sont accompagnés de 300 hommes dont certains, formant le commando d'Azzedine, ont participé à l'embuscade contre le 5e B.T.A. Cette réunion a pour but de démontrer que le F.L.N. est plus fort que l'armée française. Lors de l'engagement meurtrier de la veille, celle-ci a effectivement perdu une dizaine de soldats, dont leur chef, un jeune capitaine de spahis; un armement important a, en outre, été saisi tandis que les fellaghas ne déplorent qu'un mort et deux blessés.

Bigeard, subodorant la direction de repli que prendront ensuite les chefs de la wilaya 4, décide de l'endroit où il va

(1) De son véritable nom Dehilès Slimane.

Flamant



◀ La base de Sidi-Ferruch, quartier général de Bigeard. En la quittant en camion pour Agounennda, le 3e R.P.C. eut l'impression de partir en vacances. Les djebels ! Une bouffée d'oxygène après les miasmes de la « bataille d'Alger ». La vraie guerre après les opérations de police dans lesquelles on engagea les hommes de la 10e D.P., en leur réclamant d'autres bilans.



A Agounennda, le 3e R.P.C. prend l'initiative sur le terrain. Bigeard installe son P.C. au centre d'un arc de cercle formé par ses hommes. Une partie du régiment tendra l'embuscade, l'autre se déploiera en avant et la compagnie d'appui attendra, en réserve. Il faut prendre les « fells » par surprise. Le convoi roulera jusqu'au point sensible, tous feux éteints. Et de là, les hommes iront à pied. Une longue file de paras, leur capitaine en tête, s'enfonce dans le djebel.





tendre son piège : c'est sur le carroyage Lambert des cartes d'état-major, le carré MY-34; il délimite un secteur de 100 km² au milieu duquel s'élève le douar d'Agounennda ; ce gros village, placé à proximité de l'oued Boulbane et de ses affluents, se situe dans une zone de passage où les routes allant de Sakamody à la forêt des Beni-Miscera croisent celles menant d'Oued-Malah à Blida.

Comme d'habitude, le plan de Bigeard est simple : il installera son P.C. — Bruno, en code — sur la cote 1298, d'où il dominera l'ensemble du terrain; il se trouvera là au centre d'un arc de cercle formé par les 1re et 2e compagnies et par l'escadron du régiment, postés en embuscade. La 3e compagnie se déploiera beaucoup plus en avant, vers le nord, tandis que la compagnie d'appui attendra, l'arme au pied, prête à embarquer sur les hélicoptères dès que l'ennemi aura été engagé.

Bonne chance !

A 17 heures, le 22 mai, le départ est donné. Les Bigeard's boys ou les « Longues Casquettes », comme on les appelle encore, prennent place à bord des camions. Et le convoi s'engage, plein sud. Deux heures plus tard, il est à Médéa, déjà en pleine montagne. On y fait halte pour procéder au rassemblement du régiment; les paras profitent de la pause pour s'équiper contre

L'opération aura duré quarante-huit heures. Des combats qui vont parfois jusqu'au corps à corps. Quand les hommes de Bigeard dresseront leur bilan, ils relèveront dans leurs rangs 8 morts et 29 blessés. Chez les rebelles, 96 tués et 12 prisonniers. La plupart des hors-la-loi tués ont été désarmés par leurs compagnons de combat. Les armes sont une denrée chère pour les combattants de l'« armée de libération ».



le commando Azzedine tombe dans le piège tendu par les paras du 3e R.P.C. : un enfer...

le froid de la nuit en endossant tricots et vestes matelassées et en s'entourant le cou de foulards camouflés à grosses mailles. A 20 heures, on repart, direction Champlain, par une petite route sinueuse, la départementale 23. Le convoi roule tous feux éteints et atteint sa destination à 23 h 30. La carte du secteur déployée sur le capot de sa jeep, Bigeard fait, une dernière fois, le point.

— Il faut que la 3e compagnie parte tout de suite. C'est elle qui a le plus long chemin à parcourir. Tu sais où tu dois placer tes embuscades? chuchote le colonel au capitaine de la 3.

— Affirmatif.

— Alors, gicle! Tu n'auras pas trop de quatre heures pour trouver ta position. Il faut qu'à 5 heures, au lever du jour, nous soyons prêts.

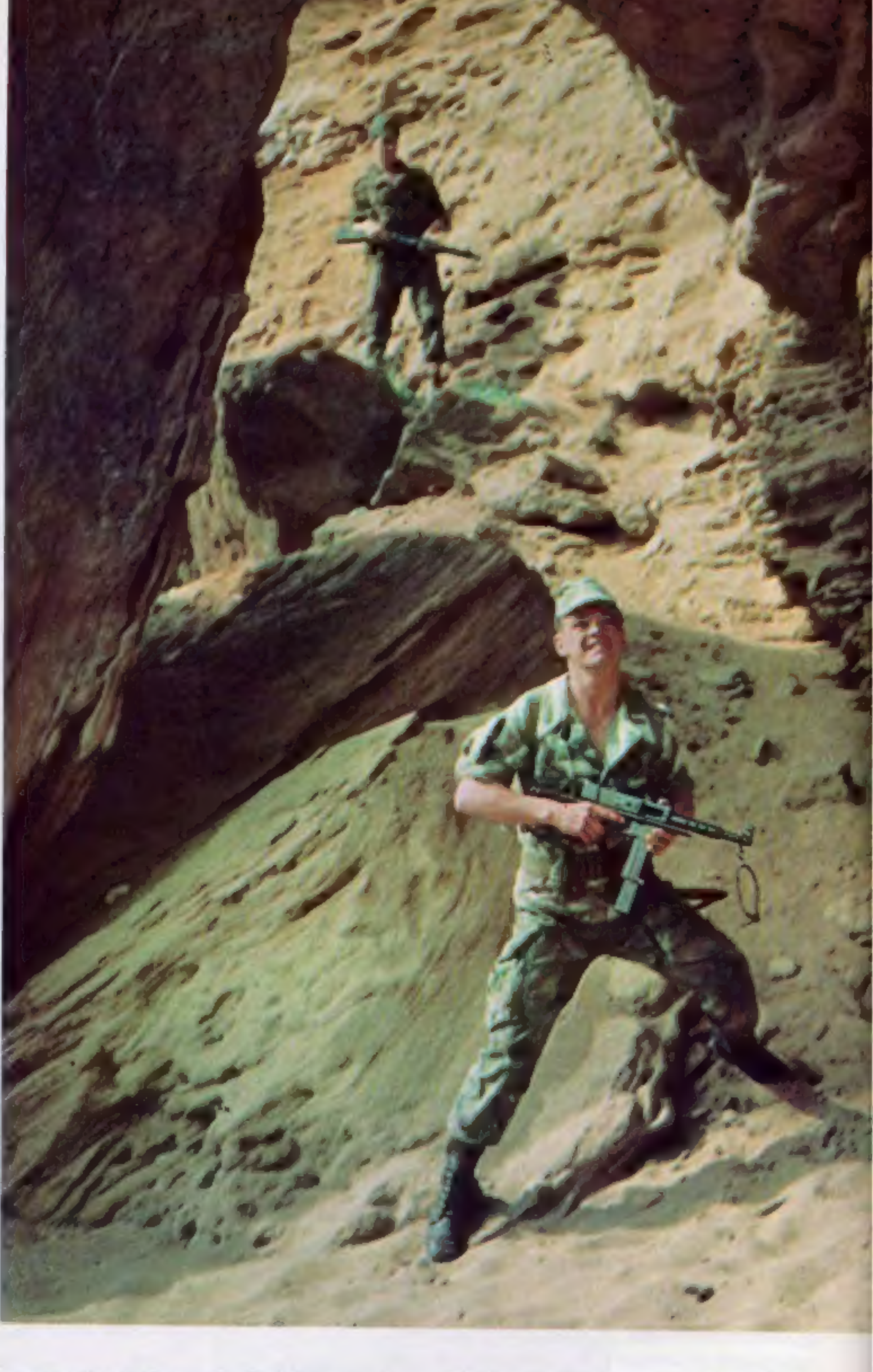
L'officier salue et, suivi d'une longue file d'hommes, s'enfonce dans la nuit. A l'attention de ceux qui restent, Bigeard fait ses ultimes recommandations :

— Et attention! silence total autant que possible. Un minimum de communications radio. Il n'y aura ce matin aucun survol de la région. J'ai demandé qu'on nous foute la paix avec les reconnaissances aériennes. Si nos gars sont par là il faut éviter de leur donner l'éveil. Il faut qu'ils se sentent chez eux, en confiance. Et je ne veux pas qu'on fume! En route, et bonne chance!

Le régiment entier retient son souffle

A leur tour, les 1re, 2e compagnies et l'escadron s'ébranlent tandis que Bigeard, suivi de ses opérateurs radio bardés d'antennes, s'apprête à gravir les pentes de la cote 1298.

La nuit pâlit déjà lorsque la 3e compagnie atteint ses positions. Les paras ont tôt fait de se débarrasser de leurs sacs; cela, c'est encore une idée du « patron » : à quoi bon, en effet, courser un ennemi par définition rapide si l'on doit porter une charge de quinze à vingt kilos sur le dos? On laisse le matériel sur place et on le reprend après coup. Le piège est désormais en place. Tandis que les fusils mitrailleurs tiennent les crêtes, les armes individuelles prennent d'enfilade les cheminements longeant l'oued Boulbane et ses affluents ainsi que les sentiers qui courent à flanc de montagne. Les 700 paras du 3e R.P.C., le doigt sur la détente, se figent dans une immobilité de pierre, observent un silence minéral. Ils vont rester ainsi près de sept heures d'affilée! Imagine-t-on



ce que cela représente de discipline quand, pour un caillou qui roule, une branche qui casse, une imperceptible fumée ou le tintement d'un objet métallique, tout peut brusquement échouer? Du haut de son P.C., Bigeard jette un coup d'œil sur les alentours. Il dira plus tard, non sans fierté :

« Il aurait été très difficile à Si Lakhdar de déceler, le 23 au matin, dans une nature tourmentée et pourtant familière à ses yeux de rebelle, le régiment de paras en embuscade dans les ravins profonds, les thalwegs, en bordure des pistes déroulant leur ruban dans l'âpreté du paysage. »

Dix kilomètres plus au nord, le capitaine de la 3e compagnie inspecte ses sections en embuscade : on ne voit pas une casquette dans le moutonnement des fourrés. Les « fells » peuvent venir!

A la même heure, après avoir dormi à la belle étoile, Si Lakhdar, Si M'hamed et Azzedine se mettent en route.

— Cinq groupes au maximum, puis un vide, puis cinq groupes, et ainsi de suite, ordonne Si Lakhdar.

Azzedine ouvre le chemin avec son commando. Si Lakhdar assure le centre et les arrières avec deux *katibas*, soit l'effectif de deux compagnies. Après une demi-

◄ « Un combat de fauves entre ennemis valeureux », c'est ainsi que Bigeard considérait la guerre d'Algérie. Il avait fait de son régiment une machine parfaitement au point pour ce genre de combat, où l'héroïsme ne le cédait en rien au panache. Les hommes qui traquent l'adversaire doivent pouvoir se déplacer avec un équipement aussi léger que celui des « fells ». Ainsi laissent-ils leur matériel sur place et ne le reprennent-ils qu'après l'opération. Ils ne portent pas de casque non plus.



heure de marche, un berger s'avance vers les fellaghas; c'est un *chouf*; il leur annonce qu'à quelques kilomètres au sud de l'oued Boulbane il y a plein de parachutistes en embuscade.

— Eh bien, nous allons les contourner au nord, décide Si M'hamed. Nous allons suivre l'oued Boulbane et, tout de suite après Agounennda, nous prendrons l'oued el-Akhra.

Azzedine regarde sa montre : il est 5 h 30. Dans cinq heures environ, ils auront atteint le confluent des oueds el-Akhra et Boulbane. Et la marche en avant reprend. « Il est 10 h 40, écrit Yves Courrière, quand le commando d'Azzedine atteint l'oued el-Akhra. Le plan de Si M'hamed semble avoir réussi. Les paras sont contournés. Les hommes, en file indienne, s'engagent vers le nord-ouest par le lit de l'oued Boulbane. Rien ne bouge dans ce paysage encaissé où la végétation est rare et déjà desséchée par le soleil de printemps. Soudain, une longue rafale de F.M. retentit, répercutée par les rochers de l'autre versant. Et c'est l'enfer. »

Le premier moment de surprise passé, les maquisards du F.L.N. se jettent à terre. « Ce sont les paras! » crie l'un d'eux. C'est effectivement la 3e compagnie qui a ouvert le feu. Ils sont 100 parachutistes contre 300 fellaghas. Immédiatement, le capitaine de la 3e, abrité derrière un gros rocher, saisit le combiné de son poste de radio et appelle le P.C. :

— Bruno de Bleu, Bruno de Bleu, sommes accrochés; envoyez ventilos.

Les ventilos, dans le jargon militaire, ce sont les hélicoptères. Bigeard a aussitôt saisi la situation : les rebelles vont tenter de se faufiler vers le nord, en direction d'Agounennda. Il faut leur barrer la route. La compagnie d'appui, alertée, embarque instantanément; puis, un à un, les gros hélicoptères Sikorski s'enlèvent de leur plate-forme de départ et, dans le sifflement de leurs pales, foncent vers le lieu de l'embuscade. Les paras de l'escadron iront eux aussi, à bord d'hélicoptères, renforcer la compagnie d'appui sur les hauteurs dominant Agounennda, tandis que les 1re et 2e compagnies, au pas de charge, fermeront la nasse vers le sud.

Des combats corps à corps...

Azzedine fait signe à ses hommes d'éclater par petits groupes vers le nord-ouest. Il veut entraîner les paras dans cette direction pour les amener sur la première *katiba* de Si Lakhdar; pendant ce temps, la deuxième *katiba* essaiera de déborder les Français sur leur gauche. Quant à Si M'hamed, dès le début de l'engagement, il a pris la fuite, entouré d'une vingtaine d'hommes, rebroussant chemin. « Il obéit ainsi, écrit Yves Courrière, à l'une des règles essentielles de l'A.L.N. qui veut que le chef politique ne participe pas aux combats. »

La compagnie d'appui et l'escadron entrent dans la danse au beau milieu des crépitements des mitraillettes et des éclatements des grenades. Les Sikorski, au point fixe à deux mètres du sol, déversent leur cargaison humaine, puis repartent pour effectuer une nouvelle rotation. Pas une seule fois Azzedine, pourtant armé d'un F.M., ne pourra tirer sur ces proies tentantes : sitôt qu'un de ses hommes se découvre dans le fond de l'oued, il est pris à partie par les F.M. des paras qui tiennent les crêtes.

Grâce à la promptitude des renforts, le bouclage est réalisé vers midi. Sur environ 30 km², 700 parachutistes encerclent quelque 300 fellaghas. Mais les rebelles pris au piège se défendent âprement; malgré l'appui aérien des chasseurs T-6 qui viennent, par vagues successives, « arroser » le terrain, les soldats du 3e R.P.C. subissent de furieuses contre-attaques, surtout en direction du nord, où Azzedine a décidé de percer coûte que coûte. Des combats corps à corps s'engagent. Le lendemain, la fusillade reprend. Elle durera quarante-huit heures, au terme desquelles près de 200 hommes de l'A.L.N. réussiront, nuitamment, à passer à travers les mailles du filet.

L'optique « Bigeard » de la guerre...

Quand les paras iront « au résultat », ils dénombreront 96 rebelles tués et 12 prisonniers. Plus de la moitié des morts ont été dépouillés de leurs armes, prises par leurs camarades de combat. On ne récupérera qu'un F.M., 5 P.M., 2 carabines, 34 fusils et 3 pistolets. Dans l'affaire, les paras perdent 8 des leurs et comptent 29 blessés, la plupart d'entre eux très légèrement. En revanche, 5 tirailleurs prisonniers ont été libérés.

— Eh bien, messieurs, conclut le colonel du 3e R.P.C., l'opération a été payante. Ils sont tombés tête baissée dans le piège que nous leur avions tendu. Bravo!

Puis, à l'adresse de Si Lakhdar et d'Azzedine, Bigeard ajoute :

— Voilà des chefs énergiques. J'aimerais bien les avoir chez nous!

Et, après une pause :

— Terminé, messieurs, on lève le camp. Retour à Sidi-Ferruch. Agounennda, ils ne sont pas près d'oublier ce nom. C'est quand même autre chose que cette saloperie d'Alger!

Agounennda représente l'illustration parfaite de l'opération montée sur renseignement et entreprise dans les délais les plus rapides par une troupe pleine d'allant, composée d'officiers jeunes et dynamiques. Un combat de fauves entre ennemis valeureux, telle était l'optique « Bigeard » de la guerre d'Algérie. H

Denis BALDENSPERGER

TERRORISME ET TORTURE : LE CYCLE INFERNAL

Ces deux soldats assis dans ▶ l'herbe fleurie ne sont pas là pour saluer le printemps. Il n'y a qu'à regarder le foulard coquelicot que l'un porte à l'épaule et l'autre autour du cou. Ils sont en pleine opération. Sans renseignements, comment la « monter » ?

LE colonel R. Trinquier fut le créateur du Dispositif de Protection Urbaine qui quadrilla d'abord Alger, puis toutes les grandes villes d'Algérie. Son rôle, lors de la bataille d'Alger, fut essentiel. Dans ses ouvrages, il a expliqué ses opinions politiques, et son point de vue militaire. Il les reprend dans l'article que nous lui avons demandé sur le terrorisme et la torture. Il est évident qu'ils n'engagent que lui-même.

L'APPARITION de la bombe atomique a mis fin aux guerres classiques qui opposaient des armées régulières sur un champ de bataille — sauf sur des théâtres d'opérations secondaires, où les Grands s'affrontent par l'intermédiaire des armées de leurs protégés (Vietnam, Israël, Pakistan-Inde) et sous leur surveillance, pour que certaines limites ne soient pas dépassées. Si l'armée d'un des deux camps qui luttent pour la suprématie mondiale franchissait la frontière qui limite leur zone d'influence, elle déclencherait aussitôt la riposte atomique. Or chacun sait que le stock de bombes prêt en permanence à être lancé suffirait à faire disparaître en quelques heures le monde civilisé. La guerre classique comme la guerre atomique entre ces deux camps sont désormais inconcevables.

Désormais une guerre ne pourra être déclenchée que dans des conditions particulières où la riposte atomique ne pourra pas jouer. Elle ne commencera plus aux frontières de deux États par le choc de deux armées classiques. Elle commencera au sein même du pays convoité par l'affrontement de deux éléments de la population préalablement dressés l'un contre l'autre par la subversion. Elle sera révolutionnaire.

Les théories de Clausewitz

Les guerres classiques du passé suivaient un processus bien connu : destruction ou capitulation de l'armée adverse; soumission du gouvernement et occupation du territoire pour disposer de ses richesses.

Si la guerre révolutionnaire poursuit le même but — disposition des richesses —, elle ne procède pas par les mêmes étapes. Elle vise essentiellement la prise du pouvoir dans un pays, soit directement, soit par l'intermédiaire d'un gouvernement fantoche aux ordres de l'agresseur. Ce but atteint, le reste sera obtenu par surcroît.

Or la prise du pouvoir dans un pays étranger passe par la soumission inconditionnelle des populations. L'objectif premier sera donc leur conquête et leur soumission.

Que les guerres soient classiques ou révolutionnaires, elles appliquent les mêmes principes. Clausewitz, dont Lénine a dit qu'il était le plus grand et le plus profond des écrivains militaires, admiré et suivi par tous les révolutionnaires, a écrit :

La guerre est un acte de violence destiné à contraindre l'adversaire à exécuter notre volonté; il n'y a pas de limite à la manifestation de la violence.

Comme l'usage de la violence n'exclut pas

Joël de Gever d'Orth



Joël de Geyer d'Orth

la coopération de l'intelligence, celui qui en use sans pitié prendra l'avantage sur son adversaire si celui-ci n'agit pas de même.

Dans l'usage de la violence chaque adversaire dicte sa loi à l'autre. Le seul contrepoids possible, la seule limite à la violence, réside dans la possibilité de riposte.

Il s'ensuit donc que les deux camps sont contraints d'employer les mêmes armes. Celui qui, par humanité, refuserait d'utiliser les plus efficaces donnerait à son adversaire des atouts tels qu'il serait rapidement réduit à capituler.

La guerre révolutionnaire ou subversive dispose de deux armes essentielles : l'action psychologique et le terrorisme.

Nous parlerons peu de l'action psychologique. C'est l'arme du temps de paix destinée à préparer le champ de bataille, à conditionner certains éléments de la population pour les amener à s'affronter. Rationnellement conduite avec des moyens puissants, elle peut, à elle seule, atteindre le but fixé : la prise du pouvoir.

Le terrorisme est l'*arme de guerre* de la subversion.

L'action psychologique visait à obtenir l'adhésion des populations à une cause ou à un parti et à les dresser contre le pouvoir établi par des moyens pacifiques. Le terrorisme brisera leur volonté de résistance et obtiendra leur soumission par l'emploi sans limite de la violence.

Disposant d'une organisation mise en place dès le temps de paix, le terrorisme s'est révélé, ces dernières années, comme l'arme la plus efficace des temps modernes.

Une police impuissante

Si le terrorisme visait autrefois les plus hautes personnalités d'un pays, aujourd'hui, il a changé d'objectif. Il n'attaque plus l'État au sommet, mais à sa base pour qu'il perde tout contact avec ses administrés et pour que ses rouages tournent à vide. Les petits cadres, tous les individus capables de faciliter l'exercice du pouvoir seront les premiers supprimés ou neutralisés.

Il est donc l'arme particulièrement indiquée pour soumettre la population, puisqu'il vise directement l'habitant. Dans les rues, à son travail, chez lui, partout il sera menacé de mort violente. Face au danger permanent qui l'entoure, il aura l'impression déprimante d'être une cible isolée et sans défense. La police, prévue pour lutter contre les délinquants de droit commun, sera rapidement débordée; elle ne sera jamais en mesure de protéger tous les habitants menacés.

La population, privée de ses petits cadres et de ses éléments actifs, ne résistera pas à une telle épreuve. Elle perdra confiance dans l'État, dont la mission première est d'assurer sa sécurité. Elle devra se soumettre à la volonté des terroristes, seuls, en définitive, capables de la ménager. Elle deviendra une masse confuse que les organisations subversives manipuleront à leur gré.

C'est dans cette situation que nous avons trouvé la population de la ville d'Alger à la fin de l'année 1956 lorsque le gouvernement décida d'engager la 10ᵉ D.P. contre les terroristes pour la délivrer d'un cauchemar. La police avait disparu. Tout habitant, dans la rue, dans les transports en commun, chez lui, risquait d'être abattu par des agresseurs insaisissables assurés d'une totale impunité. La population était désemparée, particulièrement la population musulmane, au sein de laquelle les terroristes s'étaient ▶

◀ **Fin d'opération. Les résultats sont rapidement communiqués au P.C. Le point de rassemblement sera fixé, tandis que les officiers du 3ᵉ bureau prépareront le bilan pour le commandement.**

Joël de Geyer d'Orth



Obusier de 105 mm ▶ (modèle HM 2) de l'artillerie divisionnaire. Caractéristiques : 1,9 tonne. Mise en batterie : 5 à 10 mn. Portée pratique : 10 km. Vitesse de tir : 4 coups/minute.

si l'assassinat est aussi la guerre, alors il faut savoir perdre

infiltrés et que personne ne songeait à protéger.

Ce qui caractérise le terroriste et fait sa force essentielle, c'est qu'il tue, dans le cadre d'une législation qu'il connaît bien, des individus sans défense, en évitant les risques que prend un criminel ordinaire, un soldat sur le champ de bataille, ou même un guérillero ou un franc-tireur.

Le criminel tue, pour un motif précis, un individu déterminé, et généralement un seul. Son crime a un mobile facile à découvrir, souvent suffisant pour le faire arrêter. Une procédure d'instruction criminelle peut, sans difficulté particulière, disposant de tout le temps nécessaire, obtenir une saine justice tout en respectant à la fois les droits de l'individu et ceux de la société.

Le soldat rencontre son adversaire en uniforme sur un champ de bataille. Il se bat dans un cadre de lois séculaires que les deux camps respectent. Conscient du danger qu'il affronte, il a toujours eu une haute estime pour son adversaire, qui prend les mêmes risques. Le combat fini, les morts et les blessés des deux camps sont traités avec la même humanité, les prisonniers retirés du champ de bataille et mis dans l'impossibilité de reprendre la lutte jusqu'à la fin du conflit.

Quant au guérillero ou au franc-tireur, qui pourtant affrontait une armée régulière, le fait qu'il transgressât les lois de la guerre en se battant sans uniforme (évitant ainsi les risques qu'il lui ferait courir) lui retirait la protection de ces mêmes lois. Pris les armes à la main, il était fusillé sur-le-champ. (Ce n'est plus vrai depuis la dernière convention de Genève.)

Le refus des conséquences

Or le cas du terroriste est autrement grave. Il se bat sans uniforme et ne s'attaque qu'à des civils désarmés, incapables de se défendre et normalement protégés par les lois de la guerre. Encadré par une vaste organisation qui prépare sa tâche, assure son repli et sa protection, il ne prend aucun risque, ni celui de la riposte de ses victimes ni celui de comparaître devant la justice. Quand des hommes ont décidé de faire tuer n'importe qui par des spécialistes dans le seul dessein de terroriser une population en semant un certain nombre de cadavres dans les rues d'une ville et sur les chemins des campagnes, il leur est facile, dans le cadre de nos lois actuelles, d'échapper à la justice.

Considérer le terroriste comme un criminel de droit commun ou comme un soldat n'aurait aucun sens. C'est un phénomène nouveau qu'il convient d'étudier objectivement.

Le terroriste se bat dans le cadre de son organisation pour une cause qu'il estime noble et pour un idéal respectable comme tous les soldats des armées qui s'affrontent. Il tue, sur l'ordre de ses chefs, des individus qui lui sont inconnus avec la même sérénité que le soldat sur le champ de bataille. Ses victimes sont souvent des femmes et des enfants, presque toujours des civils sans défense. Mais à une époque où le bombardement des villes ouvertes est admis, où, pour hâter la fin de la guerre du Pacifique, nos alliés n'ont pas hésité à faire disparaître deux villes japonaises avec la bombe atomique, on ne peut valablement le lui reprocher.

Yacef Saadi, chef des terroristes d'Alger, me disait après son arrestation :

— J'ai fait déposer en ville mes bombes à la main parce que je ne disposais pas comme vous d'avions pour les transporter. Mais elles ont fait moins de victimes que vos bombardements par l'artillerie ou l'aviation sur nos villages des djebels. Je fais la guerre, vous ne pouvez pas en toute bonne foi me le reprocher.

Or cela était exact. Le terroriste est devenu le soldat de la guerre révolutionnaire, comme l'artilleur, le fantassin ou l'aviateur sont les soldats de la guerre classique.



Dalmas



Coll. général Aliard

Mais l'aviateur qui survole une ville sait que les obus de la D.C.A. peuvent l'abattre ou le mutiler. Blessé sur le champ de bataille, le fantassin accepte de souffrir dans sa chair, et souvent de longues heures avant de mourir lorsque, tombé entre deux lignes, il est impossible de le ramasser. Il n'est jamais venu à l'un d'eux la pensée de se plaindre et de demander, par exemple, de renoncer à l'emploi du fusil, de la bombe ou de l'obus qui l'a meurtri. Blessé, il va, s'il le peut, à l'hôpital se faire soigner, estimant que c'est là le sort normal du soldat.



A gauche, un camp d'internement, quelque part en Algérie. *En bas*, après un attentat à la grenade, par un terroriste F.L.N., dans un café maure d'Alger. Après interrogatoire, « le terroriste sera interné dans un camp, jusqu'à ce que la paix soit rétablie, écrit Trinquier. Même si son rôle a été subalterne, le libérer est un non-sens, il sera aussitôt repris par son organisation ».





Rien ne peut justifier la torture, de même que rien ne peut justifier le terrorisme. *A gauche*, le Milk Bar d'Alger, après la bombe du 30 septembre 1956. *A droite*, pose complaisante, le pied sur une « chaise électrique » destinée à l'interrogatoire. Profils extrêmes d'une guerre entraînant les hommes dans le cycle odieux de la violence et de la répression. Une guerre subversive que l'on retrouve déjà au Vietnam et en Amérique du Sud.

Le soldat admet la souffrance physique comme inhérente à son état. Les risques courus sur le champ de bataille, les souffrances qu'il y endure, sont la rançon de son prestige et de la gloire qu'il y recueille.

Faire vite !

Or le terroriste prétend aux mêmes honneurs, mais il refuse les mêmes servitudes. Il veut tuer, mais il refuse d'affronter la souffrance et la mort. Il fuit ses responsabilités; il triche. Il ne doit donc pas s'attendre, lorsqu'il sera pris, à être traité comme un criminel ordinaire ni comme un soldat fait prisonnier sur un champ de bataille.

En effet, ce que recherchent les forces de l'ordre qui l'ont arrêté, ce n'est pas de punir l'auteur d'un attentat particulier, mais, comme dans toute guerre, de détruire son organisation. C'est en ce sens que les buts poursuivis par la police et l'armée étaient essentiellement différents. La police recherchait les auteurs d'un attentat bien défini pour les livrer à la justice; et la justice les réclamait. Or, nous l'avons vu, les conditions dans lesquelles il était commis rendaient cette recherche impossible. Pratiquement, la police n'arrêtait plus personne.

L'armée demandera donc au terroriste arrêté peu de précisions sur les attentats qu'il a commis ou non et dont, généralement, il n'est pas responsable, mais des détails précis sur son organisation. En particulier, chaque terroriste a un chef qu'il connaît. C'est son nom qu'il devra donner et son lieu de résidence pour qu'il soit possible de l'arrêter sans délai. Tout retard dans la réponse permettrait à celui-ci de s'enfuir et réduirait à néant tout un long travail de recherche.

La violence contre la violence

Pour cet interrogatoire, effectué sur les lieux mêmes de son arrestation, il ne sera certainement pas assisté d'un avocat. S'il donne rapidement les renseignements demandés — ce qui est le cas le plus général — l'interrogatoire sera rapidement terminé. Sinon, son secret lui sera arraché par des moyens appropriés. Comme le soldat, il devra affronter la souffrance, et peut-être la mort qu'il a su éviter jusque-là. Or, cela, le terroriste doit le savoir et l'accepter comme une conséquence inhérente à son état et aux procédés de guerre qu'il a délibérément choisis.

Les résistants sous l'occupation allemande violaient les lois de la guerre. Ils le savaient; ils étaient parfaitement conscients des risques auxquels ils s'exposaient. Leur gloire, c'est de les avoir, en toute connaissance de cause, sereinement affrontés.

Mais l'interrogatoire terminé, le terroriste aura sa place parmi les soldats. Il sera interné dans un camp jusqu'à ce que la paix soit rétablie. Le libérer, sous prétexte qu'il ne jouait qu'un rôle subalterne dans l'organisation — comme on l'a fait souvent en Algérie dans un dessein humanitaire — est un non-sens. Il sera aussitôt repris par son organisation.

Il serait aussi injuste et vain de lui reprocher les attentats qu'il a pu commettre que de rendre l'aviateur ou le fantassin responsables des morts causés par les armes qu'ils ont utilisées.

C'est la raison pour laquelle l'armée ne tenait pas à livrer à la justice les terroristes qu'elle avait arrêtés. La difficulté de constituer un dossier présentable, l'impossibilité de convoquer des témoins faisaient que la plupart n'étaient condamnés qu'à des peines légères ou remis en liberté; ils reprenaient aussitôt leur place dans l'organisation.

Cependant, si la violence est une nécessité à la guerre, toute violence qui n'est pas strictement nécessaire doit être bannie. Les interrogatoires sur lesquels est basé le rendement d'une armée doivent être conduits par des spécialistes du renseignement, connaissant parfaitement les ▶



« Le terrorisme est devenu une arme de guerre. Tout gouvernement qui engage l'armée de la nation dans la lutte contre la subversion doit le savoir et faire un choix : l'utiliser pour vaincre, ou y renoncer et capituler. »

on choisit son indignation, comme son clan

techniques à employer. La première condition pour qu'un interrogatoire soit efficace est de ne poser au terroriste que des questions auxquelles il peut répondre. Pour cela, il est nécessaire de le situer exactement dans le cadre de l'organisation à laquelle il appartient. Il serait vain de demander à un collecteur de fonds où sont entreposées des bombes ou des armes. Toute organisation subversive est cloisonnée; il n'en sait rien. En revanche, il sait à qui il remet les fonds; c'est la seule question à lui poser et à laquelle il doit répondre. C'est donc cet organigramme qu'il est indispensable de reconstituer pour éviter toute erreur au cours des interrogatoires.

Au début de la « bataille d'Alger », en l'absence de tout renseignement fourni par la police, un colonel commandant l'un des régiments de la 10ᵉ D.P. procéda de la façon suivante pour prendre pied dans l'organisation terroriste. Il arrêta une trentaine de jeunes gens dans les rues de la Casbah. Il ne leur posa qu'une seule question, à laquelle tous les habitants de la Casbah pouvaient répondre :

— Qui collecte les fonds dans votre quartier? Où habitent les collecteurs de fonds?

La certitude de ne pas être soupçonnés de délation — aucun d'eux ne pouvait connaître la réponse de son voisin — et le nombre des personnes interrogées firent que tous donnèrent sans difficulté les renseignements demandés. Ils furent aussitôt relâchés.

Le premier échelon de l'organisation subversive était ainsi découvert. Il suffisait dès lors de demander à tous les terroristes arrêtés quels étaient leur chef et leurs subordonnés pour reconstituer tout l'organigramme. Tous les individus arrêtés par la suite faisaient partie de l'organisation terroriste. Si la population fut souvent bousculée quand on procéda aux arrestations, qui avaient lieu le plus souvent la nuit, elle ne fut jamais inquiétée.

Ben Hamida déclare...

Ben Hamida, commissaire politique du F.L.N. à Alger, le dernier qui fut arrêté et qui, en liaison avec des journalistes français, avait lancé la campagne « contre la torture » pour freiner l'action des parachutistes, a écrit après son arrestation :

« La population s'est trouvée préservée et le but a été atteint. A l'heure actuelle, je vois le système employé. Je rends hommage à ces hommes intelligents et forts, et surtout humains. Leur comportement à notre égard fut des plus nobles. »

Le terrorisme est devenu une arme de guerre. L'interrogatoire des membres des organisations subversives est la seule arme efficace pour le combattre. Tout mouvement qui déclenche le terrorisme est responsable de ce qui suivra.

Tout gouvernement qui engage l'armée de la nation dans la lutte contre la subversion doit le savoir

Il a le choix : ou l'utiliser pour libérer la population de l'emprise des terroristes et assurer sa sécurité — ce qui est sa raison d'être —, ou y renoncer et la livrer sans défense à leur merci, puis finalement capituler et accepter leurs conditions.

C'est au gouvernement de prendre sans ambiguïté ses responsabilités et de ne laisser en aucun cas ce choix à l'initiative des exécutants.

Au fil des événements qui se sont déroulés depuis la guerre d'Algérie, on a pu constater qu'on admet facilement la torture lorsqu'elle sert son camp et qu'on la combat seulement dans le cas contraire. C'est de bonne guerre.

La presse progressiste et de nombreuses organisations se sont élevées, en France, contre les interrogatoires pratiqués en Algérie par l'armée. Elles ont obtenu la création d'une commission de sauvegarde et un droit d'enquête à leur sujet. Mais elles se sont généralement abstenues de critiquer ou de révéler au public les affreuses tortures pratiquées sur une vaste échelle par le F.L.N., en particulier dans les campagnes, contre la population musulmane pour la soumettre à sa volonté.

Elles sont restées muettes sur les tortures infligées par une certaine police contre les membres de l'O.A.S. qui se battaient pour que l'Algérie restât française. Aucune voix ne s'est élevée pour demander pour eux la création d'une commission de sauvegarde et un droit d'enquête. Leur silence n'était, en fait, qu'une approbation. H

Colonel R.-P. TRINQUIER

L'HEXAGONE FACE AUX AVEUX

LA VERITE SUR TEMOIGNAGE CHRETIEN

L'HUMANITE est en France l'organe de la trahison. Personne ne s'en étonne, car ce journal est à la solde de l'Ennemi.

Mais l'**HUMANITE** a des émules au premier rang desquels **TEMOIGNAGE CHRETIEN.**

TEMOIGNAGE CHRETIEN fait la même basse besogne de trahison, tout en étant bien plus dangereux, car il affecte de se mettre à l'abri de la Religion et invoque à tout propos la Vérité, la Justice, la Charité.

Les Français doivent être mis en garde contre une propagande perfide qui abuse encore trop d'entre eux. Ils doivent savoir que :

— **Témoignage Chrétien insulte la France et son Armée.** Tout récemment il assimilait les tueurs du F.L.N. aux valeureux insurgés Hongrois, laissant entendre que la France se trouvait dans cette Algérie qu'elle a faite, dans la même position que l'U.R.S.S. dans le pays d'Europe Centrale qu'elle opprime.

— **Témoignage Chrétien a appelé « une faute impardonnable »** où la France aurait « manqué à l'honneur » l'**arrestation des cinq chefs rebelles,** ce coup heureux qui a permis de faire un grand pas vers le règlement de l'affaire algérienne. A cette occasion Ben Bella était représenté comme « le soldat » et Khider comme « le politique » du mouvement pour l'indépendance algérienne, tandis qu'on omettait de rappeler que ces deux soi-disant « interlocuteurs valables » relevaient des juridictions de Droit Commun pour avoir attaqué et pillé la Poste d'Oran en [illegible]

— **Témoignage Chrétien travaille constamment à saper le moral de la Nation** et de l'Armée qui ramène partout avec elle la bienfaitrice paix française. Un de ses rédacteurs, Robert Barrat s'est vu récemment inculpé d'entreprise de démoralisation de l'armée, et un de ses « chers » collaborateurs, André Mandouze est sous les verrous pour complicité avec la rébellion.

— **Témoignage Chrétien dénigre systématiquement tout ce qui est français,** toute initiative tendant au maintien des positions de la France.

— **Témoignage Chrétien, par son infâme propagande, sert les ennemis de la France.**

Si nous avions un Etat national, TEMOIGNAGE CHRETIEN serait interdit et tous ses dirigeants poursuivis pour trahison, car

TEMOIGNAGE CHRETIEN EST UN JOURNAL ANTI-FRANÇAIS

La brutalité de ce tract, en date du 30 octobre 1957, donne le ton d'une guerre d'opinion qui va se développer entre les [illegible] l'Algérie française et la gauche, autour du drame algérien et de l'armée.

Depuis le début de la guerre d'Algérie, certaines méthodes d'interrogatoire de divers services policiers ont provoqué des protestations en métropole. C'est, cependant, à partir de janvier 1957 que ces protestations prennent de l'ampleur, en même temps que se déroulent les premiers épisodes tumultueux de la « bataille d'Alger ».

A la fin du mois de janvier, une commission parlementaire composée d'un indépendant (Isorni), d'un M.R.P. (Cayeux), de deux radicaux socialistes (Bricourt et Quinson), de deux socialistes (Mérigonde et Provo) et d'un radical de tendance mendésiste, le Dr Jacques Hovnanian, (député de Seine-et-Oise) se trouve précisément à Oran pour enquêter sur les

Mgr Feltin demande que "tout soit dit", mais objectivement


L'abbé Pierre. Il fera partie du « Comité de résistance spirituelle » qui se constitue « contre la torture ».

sévices dont se sont plaints plusieurs détenus algériens d'origine musulmane ou européenne (notamment Benichou, Chekroun, Larribière, Evelyne Lavalette) interrogés en septembre et octobre 1956.

Le président de cette commission, le député du Nord Provo, déclare, à son retour à Paris, que ses collègues et lui-même ont constaté des « faits troublants », mais qu'ils ne peuvent pas en conclure pour autant que des tortures ont été infligées, car « les lois exceptionnelles se justifient pleinement en Algérie et on ne saurait les mettre en cause à travers le procès intenté aux enquêteurs de la D.S.T. ». Le Dr Hovnanian, cependant, se désolidarise publiquement de cette attitude, et il le fait avec une ironie qui porte : « Les détenus déclarent que les lésions punctiformes des doigts et des pieds que l'on peut noter sont consécutives à l'application de l'électricité. Il est difficile de suivre, là-dessus, les experts médicaux, qui attribuent ces lésions à une *épidémie d'eczéma due au climat nord-africain*. »

" Résistance spirituelle "

Le 15 février, *Témoignage chrétien* annonce la publication, dans son « Cahier » suivant (nº 28), du témoignage d'un rappelé qui a trouvé la mort en Algérie, Jean Muller, et de quatorze de ses compagnons qui, tous, ont voulu dénoncer « certaines pratiques dégradantes » qu'ils ont vu mettre en œuvre en Algérie. En ouvrant le « dossier Jean Muller », cet hebdomadaire ouvre, en fait, un débat qui va agiter, pendant de longues semaines, les milieux chrétiens.

Un « Comité de résistance spirituelle », où se retrouvent notamment des prêtres comme l'abbé Pierre, l'abbé Mamet, le R. P. Boudouresques, des animateurs de mouvements d'inspiration chrétienne comme André Cruiziat, de *Vie nouvelle*, des journalistes comme Robert Barrat et Jean-Marie Domenach, d'anciens ministres comme Louis Aujoulat et René Capitant et des universitaires comme Régis Blachères, Chombart de Lauwe, Henri Marrou, Jacques Berque, Jean Wahl, Charles-André Julien, Louis Massignon, André Philip, Robert Ruhlmann, rassemble, dans le même sens, les déclarations de soixante-dix rappelés et les publie en brochure, sous le titre *Des rappelés témoignent*. Une délégation de cinq personnes avait préalablement apporté ce dossier au président de la République, mais René Coty ne lui avait pas prêté une attention particulière.

Certains de ces textes, cependant, commencent à soulever des commentaires passionnés lorsqu'ils sont repris dans le livre *Contre la torture* que l'écrivain catholique Pierre-Henri Simon publie, peu de temps après, aux Éditions du Seuil

On voit se former, dans les milieux chrétiens, à travers la controverse entre partisans et adversaires de cet ouvrage, un net clivage entre les « intégristes », qui acceptent les justifications théologiques que l'aumônier de la 10ᵉ D.P., le R. P. Delarue, donne à une « torture légère, mesurée et contrôlée, utilisée pour la défense du bien commun », et les progressistes, qui dénoncent véhémentement « un comportement bafouant les valeurs les plus sacrées de l'Évangile ».

Les " trois grands de la trahison "

Cette division se retrouve même dans les instances les plus hautes de la hiérarchie catholique. A gauche, le cardinal Liénart, supérieur de la « Mission de France », couvre sans hésiter ses prêtres qui s'engagent dans la bataille contre la torture (et même dans le combat aux côtés des Algériens). A droite, le cardinal Saliège, défenseur des juifs sous l'occupation, refuse de condamner les chefs de la 10ᵉ D.P. Il estime ne pas avoir tous les éléments pour porter un jugement. Le R. P. Ducatillon, provincial des dominicains de Paris, se montre si courroucé par un numéro « libéral » de *la Vie intellectuelle* consacré à l'Algérie qu'il fait suspendre la parution de cette revue, éditée par l'ordre des Frères prêcheurs. Au centre, Mgr Feltin, cardinal archevêque de Paris et aumônier des troupes françaises, adopte une position intermédiaire, déclarant qu'il faut « tout dire en toute objectivité sur les excès commis en Algérie », mais non pas « brosser des tableaux trop sombres portant préjudice à notre armée qui souffre d'accusations mensongères ».

On retrouve, dans les milieux de gauche, les mêmes hésitations car on s'y montre sensible au point de vue des plus hauts chefs de l'armée assimilant la dénonciation des procédés utilisés par certains militaires à « des coups de poignard portés dans le dos de nos combattants ». Les articles stigmatisant la généralisation de la torture en Algérie paraissent surtout dans trois hebdomadaires que l'on appelle volontiers, dans certains états-majors, les « trois grands de la trahison » : *Témoignage chrétien, France-Observateur* et *l'Express*. Le directeur de ce dernier journal, Jean-Jacques Servan-Schreiber, qui, de retour d'Algérie, publie son propre témoignage de rappelé, est qualifié, à droite, de « lieutenant aux galons sales ».

Les communistes, eux, se montrent de plus en plus offensifs au fur et à mesure qu'ils sont plus vivement attaqués par le gouvernement (saisie d'un numéro de *l'Humanité* et interdiction, le 27 février, d'un meeting prévu au Vélodrome d'Hiver). Le thème de la torture est, pour la première fois, évoqué assez largement au


Archevêque de Toulouse, le cardinal Saliège, héros sous l'occupation nazie, ne renie pas l'Algérie française.

cours de la « semaine de propagande et de lutte contre la guerre d'Algérie », organisée, du 25 février au 2 mars, par le P.C.F.

A partir de cette date, on voit se durcir, à gauche, une opinion qui s'indigne de voir que certaines exécutions de résistants algériens sont présentées comme des « suicides ».

Tout d'abord, le cas de Ben M'Hidi, dont le décès est annoncé, à Alger, le



L'écrivain Vercors s'indigne, au nom des idéaux de la Résistance, des méthodes employées par l'armée.

4 mars, fait d'autant plus de bruit que le colonel Bigeard, accusé par le F.L.N. d'avoir assassiné dans sa cellule le leader du C.C.E., répond à cette accusation en soutenant, dans des conversations officieuses avec des journalistes, que « Ben M'Hidi avait quitté son P.C. sur ordre supérieur après qu'une section de parachutistes lui eut rendu les honneurs », mais en laissant entendre, par son silence sur la suite de l'affaire, que la brigade spéciale de paras à laquelle le chef du F.L.N. a été livré a pu avoir un tout autre comportement que le sien.

Frapper à la caisse

Le 10 mars, la véracité du communiqué officiel d'Alger selon lequel l'avocat Ali Boumendjel, arrêté et détenu par les parachutistes depuis le 9 février, « a été hospitalisé à l'hôpital Maillot, après qu'il eut tenté de se suicider en s'ouvrant les vaisseaux du cou avec un verre de lunette », est sérieusement mise en doute à Paris. Le scepticisme est d'autant plus grand que l'on commence à savoir que des officiers supérieurs eux-mêmes écrivent au ministre de la Défense nationale, Bourgès-Maunoury, ou à son directeur de cabinet, Abel Thomas, pour protester contre la politique de Massu et pour affirmer qu'« on tente, par l'arbitraire et par la violence, d'obtenir des résultats qu'un système simplement cohérent aurait permis d'obtenir ».

La presse de gauche se fait plus incisive, plus mordante. Elle est aussi plus souvent victime de saisies qui coûtent cher! Guy Mollet n'ignore pas qu'en « frappant à la caisse », il pourra contraindre les journaux d'opposition à pratiquer eux-mêmes une certaine autocensure. Bourgès-Maunoury, lui, menace de poursuites judiciaires les journalistes non conformistes et également, dans un communiqué publié le 15 mars, les officiers ou soldats qui, à propos de « certaines opérations de maintien de l'ordre », informeraient la presse « plutôt que les autorités militaires dont ils dépendent ».

De telles tentatives d'intimidation desservent le ministre de la Défense nationale, notamment dans les milieux catholiques. On peut mesurer le terrain gagné en un mois par les représentants de l'aile « progressiste » ou « libérale » du clergé en prenant connaissance de la « déclaration solennelle » publiée, à l'issue de sa délibération du 15 mars, par l'épiscopat français.

Pour la première fois, en effet, les évêques condamnent indirectement, mais nettement, la torture en affirmant que « tous ceux dont la mission est de protéger les biens et les personnes ont l'obligation de respecter et de faire respecter la dignité humaine et d'éviter rigoureusement tous les excès contraires au droit naturel et à la loi de Dieu... Dans la crise actuelle, tous et chacun doivent se rappeler qu'il n'est jamais permis de mettre au service d'une cause, même bonne, des moyens intrinsèquement mauvais ».



L'universitaire André Philip fera partie, avec Capitant et Barrat notamment, du « Comité de résistance spirituelle ».

A Alger, le général Massu contre-attaque en faisant largement diffuser, le 19 mars, la circulaire 2616/2, après les sanglants attentats terroristes, qui invite « toutes les âmes inquiètes et désorientées » à écouter les « réflexions sur le terrorisme urbain » du R. P. Delarue. « Il va donc falloir recourir à des moyens inhabituels, refusés peut-être par notre code pénal, du moins notre procédure. Pourquoi pas? Il est évident que, dans l'intérêt commun, pour éviter la mise à mort ou la mutilation d'autres innocents, il faut essayer de faire parler les « prises heureuses. » A Paris, la plupart des intellectuels catholiques rejettent catégoriquement les conclusions de ce religieux. Nombreux sont, parmi eux, ceux qui, comme François Mauriac ou Joseph Folliet, éditorialiste de *la Croix*, rejoignent alors les rangs des dirigeants du « Comité de résistance spirituelle » et ajoutent leur signature au bas de la « lettre des 357 » (il s'agit de 357 personnalités, appartenant surtout au monde de la culture et de l'enseignement et à des mouvements de jeunesse, qui protestent énergiquement « contre la torture employée par les services de l'armée et de la police en Algérie »).



Me Isorni, venu en mission parlementaire enquêter sur les sévices à Oran, ne conclut pas qu'il y ait eu torture.

Le "scandale Capitant"

Le 24 mars, la radio annonce que « l'avocat Ali Boumendjel, accusé d'avoir aidé le F.L.N., s'est donné la mort à Alger, en se jetant du haut d'une terrasse pour échapper à l'interrogatoire auquel il allait être soumis ». La version officielle concernant ce « suicide » suit de trop près la même version officielle concernant le « suicide » de Ben M'Hidi pour ne pas paraître invraisemblable. Dans les ministères et au Palais-Bourbon, les défenseurs habituels de Guy Mollet ne contestent que mollement les assertions des accusateurs du gouvernement qui assurent que les parachutistes ont achevé le jeune avocat algérien parce qu'ils l'avaient tellement torturé qu'il n'était plus « présentable ».

L'émotion est grande dans les milieux intellectuels et au Palais de justice, où l'on

(Suite page 1008)



TÉNÈS
Sur la côte ouest d'Alger. C'était la station estivale des Orléansvillois.
Et dans ce cadre idyllique,
le flux et le reflux du drame algérien.



Vercors renvoie sa Légion d'honneur au président René Coty

(Suite de la page 1005)

connaissait bien Ali Boumendjel et encore mieux son frère, Ahmed Boumendjel, leur confrère du barreau à Paris. Le 25 mars, René Capitant, professeur de droit public à l'université de Paris, adresse au ministre de l'Éducation nationale, René Billères, la lettre suivante :

Ali Boumendjel a été mon étudiant à la faculté de droit d'Alger, à l'époque où je dirigeais le mouvement de résistance « Combat » en Afrique du Nord. La nouvelle de sa mort, survenue dans ces conditions, me bouleverse. Elle confirme de façon tragique ce que j'ai lu il y a quelques jours dans le livre de P.-H. Simon Contre la torture. *Tant que de telles pratiques — auxquelles, même en pleine guerre, nous n'avons jamais soumis les prisonniers allemands — seront prescrites ou tolérées contre les Algériens par le gouvernement de mon pays, je ne me sentirai pas capable d'enseigner dans une*



René Capitant, apprenant le « suicide » d'un de ses anciens élèves, Me Ali Boumendjel, arrête son cours.



Le maire de Roubaix, Victor Provo, trésorier général de la S.F.I.O., ne conclut pas aux tortures en Algérie.

faculté de droit française. J'interromprai donc mon cours. Révoquez-moi si vous le voulez, si vous le pouvez. J'accueillerai avec satisfaction tout ce qui contribuera à rendre publique ma protestation contre des faits susceptibles de déshonorer la France, si elle reste passive devant eux

Ahmed Boumendjel écrit, lui, au président du Conseil, pour lui adresser des reproches sévères :

Si le gouvernement avait le respect de la dignité humaine, non seulement dans les mots, mais dans les faits, il aurait donné satisfaction à la requête légitime que j'avais présentée dès le 12 février 1957. Il aurait arraché mon frère aux paras pour le diriger effectivement sur un camp d'internement ou, au moins, pour le confier à un juge d'instruction. Mon frère serait encore vivant et il n'y aurait pas, sur la terre d'Algérie, quatre orphelins de plus, dont l'aîné n'a que sept ans.

Cette interpellation directe et le « scandale Capitant » ont un certain effet sur Guy Mollet, qui présente, le 27 mars, à la tribune de l'Assemblée nationale, un véritable plaidoyer dans lequel il prend subtilement certaines distances vis-à-vis des chefs militaires. Reconnaissant que la torture existe en Algérie, il explique que ce n'est pas le gouvernement qui la recommande et il ajoute : « Toutes les consignes maintes fois répétées de M. le ministre résidant interdisent formellement toute atteinte aux droits de l'homme et au respect de sa dignité. »

La Bollardière, Teitgen, Vercors, Peyrega...

La torture est devenue une affaire nationale dont les remous se font sentir, à Alger, au sommet de la hiérarchie militaire et civile.

Gaulliste de la première heure, compagnon de la Libération, Paris de La Bollardière, commandant le secteur de l'Atlas blidéen depuis juillet 1956 et général de brigade depuis décembre, refuse d'appliquer la directive du 16 février de Massu sur l'« accentuation de l'effort policier ». En conflit avec ses supérieurs hiérarchiques, le commandant de la 10e D. P. et le général Allard, qui commande le corps d'armée d'Alger depuis le 14 janvier, il demande à être relevé de son commandement et rentre en France.

Le 29 mars, il écrit à J.-J. Servan-Schreiber une lettre — publiée par *l'Express* — dans laquelle il apporte son soutien à son ancien compagnon d'armes poursuivi pour avoir publié son livre *Lieutenant en Algérie*. Il évoque, à la fin de cette missive, « l'effroyable danger qu'il y aurait pour nous à perdre de vue, sous le prétexte fallacieux de l'efficacité immédiate, les valeurs morales qui, seules, ont fait, jusqu'à maintenant, la grandeur de notre civilisation et de notre armée » (Bourgès-Maunoury lui infligera, le 17 avril, pour cette initiative jugée intempestive, 60 jours d'arrêts de forteresse).

Au Gouvernement général, c'est Paul Teitgen, secrétaire général de la préfecture chargé des affaires de police, qui offre de se retirer le jour même où il apprend la mort d'Ali Boumendjel. Le ministre résidant refuse cette démission et les deux hommes trouvent un *modus vivendi* — qui durera jusqu'au mois de septembre. Le texte de la lettre de démission que Paul Teitgen avait rédigée, alors que son autorité était déjà contestée, ne sera rendu public que plus tard, mais, fin mars, il circule déjà sous le manteau à Paris, dans les cercles M.R.P. et socialistes. Les chiffres



Quinson, ministre des Anciens Combattants, radical socialiste, reste vague après enquête sur les sévices.

avancés par le haut fonctionnaire (des milliers d'arrestations d'Algériens, près de 3 000 « disparitions ») provoquent des réactions qui vont de l'étonnement incrédule à l'indignation.

L'indignation de l'écrivain Vercors se traduit par un geste de protestation spectaculaire. Estimant que les idéaux de la Résistance française dont il se réclame « aujourd'hui autant qu'hier » ont été bafoués, l'auteur du *Silence de la mer* renvoie sa Légion d'honneur au président de la République.



Avec *Lieutenant en Algérie*, J.-J. Servan-Schreiber mettra sa plume au service de la campagne antitorture.

Deux jours plus tard, le « scandale Peyrega » provoque les mêmes débats passionnés que le « scandale Capitant ». *France-Observateur* cite en effet longuement, le 4 avril, la lettre que le doyen de la faculté de droit d'Alger, Jacques Peyrega, a écrite à Bourgès-Maunoury pour lui raconter comment il a vu, le samedi 26 janvier, un parachutiste tuer sous ses yeux, dans la rue, de deux rafales de mitraillette, un Algérien arrêté à la suite d'un attentat F.L.N. auquel il n'avait pas participé et pour dépeindre au ministre son « effroi » devant l'évolution de la situation. La presse d'Alger dénonce comme « une manœuvre politique » la « divulgation d'une correspondance privée », et le ministre de l'Éducation nationale révoque le doyen Peyrega

La "Commission de sauvegarde"

Cette décision est approuvée au conseil des ministres du 5 avril, après intervention de Bourgès-Maunoury, mais une vive controverse oppose les ministres de droite du cabinet Guy Mollet, qui attaquent ceux que Bourgès-Maunoury appelle les « chers professeurs » et Lacoste les « exhibitionnistes du cœur et de l'intelligence » à la gauche (Savary, Defferre, Mitterrand), qui fait état, quant à elle, des « protestations de plus en plus nombreuses contre la conduite des parachutistes en Algérie » communiqué de la Fédération protestante de France; rapport de la Fédération socialiste d'Alger déclarant que « tous ceux qui ont eu le malheur d'être appréhendés par les soldats du 1er régiment étranger de parachutistes ont connu la douleur et la honte de la torture »; pétition de nombreux anciens élèves de l'École normale supérieure de la rue d'Ulm, etc.

Guy Mollet cherche, comme à l'ordinaire, à maintenir l'équilibre entre les deux fractions opposées de son équipe. Il obtient le feu vert de l'une et de l'autre pour « créer auprès du ministre résidant une commission permanente de sauvegarde des droits et libertés individuels » qui sera « consultée chaque fois qu'un fait nouveau constituant un abus par quelque moyen que ce soit (plainte, reportage de presse, etc.) aura été transmis aux autorités responsables », mais « qui n'aura pas seulement à connaître de l'éventuelle réalité des abus signalés, mais aussi du caractère calomnieux ou systématiquement exagéré de certaines informations ».

« Nous ne pouvons admettre ce souci ambigu de tenir la balance égale entre victimes et bourreaux! s'écrie, le 12 avril, le leader progressiste Emmanuel d'Astier de La Vigerie devant les délégués du Mouvement de la paix rassemblés dans un local de la rue Jean-Pierre-Timbaud à l'occasion de la « journée nationale de protestation contre la répression et les tortures en Algérie », l'opposition intensifiera son action. »

La campagne, effectivement, se développe, marquée par les prises de position



Bourgès-Maunoury, qui remplace Guy Mollet, le 13 juin 1957, à la présidence du Conseil. Lacoste reste.

vigoureuses du Syndicat national de l'enseignement supérieur, « solidaire de René Capitant et de Jacques Peyrega », du Mouvement national judiciaire (13 avril), de la Commission des 174 scientifiques et chercheurs (19 avril), du congrès de l'Union nationale des étudiants de France (28 avril).

Les « dossiers à transmettre à la Commission de sauvegarde » affluent, d'autre part, tout au long du mois d'avril, sur le bureau du président du Conseil : plainte de l'Association des ulémas d'Alger « contre



Pierre-Henri Simon, écrivain catholique, lauréat du Prix Renouveau, écrit à son tour : *Contre la torture.*

l'enlèvement par des parachutistes, le 4 avril, en son domicile de la rue des Oliviers, à Belcourt, de son vice-président, le cheikh Larbi Tebessi, directeur de l'institut Ben-Badis à Constantine » (cette haute personnalité musulmane ne devait jamais être retrouvée); plainte de Mohammed Abdelli, Lucien Hanoun, Georges-Michel Torrès, professeurs au collège de Champ-de-Manœuvre; plainte d'Henri Hernandez, Nelly Porro, institutrice, Colette Grégoire et Madeleine Chaumat contre les tortures que leur ont infligées les parachutistes du 1er R.E.P. opérant à la villa Sesini, boulevard Bru; plainte des avocats de Djamila Bouhired, l'adjointe de Yacef Saadi, qui a été arrêtée dans la Casbah, le 9 avril, par une patrouille et qui déclare avoir été torturée par des parachutistes, entre le 21 et le 25 avril, au « centre de tri » d'El-Biar... Plusieurs juristes, convaincus de la véracité des faits allégués par les plaignants, mais persuadés aussi que le pouvoir civil n'est pas assez fort pour les faire cesser en se faisant obéir des cadres de la 10e D.P., se dérobent lorsqu'ils sont pressentis par Guy Mollet pour faire partie de la « Commission de sauvegarde ».

En dépit de la défection du vice-président du Conseil d'État, René Cassin, du premier président de la Cour de cassation, Battestini, et du bâtonnier du barreau de Paris, Thorp, le chef du gouvernement réussit à obtenir le concours de douze « hautes personnalités d'une autorité morale indiscutable », qui acceptent de « se rendre en Algérie lorsqu'il leur sera demandé d'effectuer, à l'improviste, des vérifications opportunes ». Il pourra constituer définitivement la « Commission de sauvegarde » au début de mai et il l'installera solennellement le 10 mai. H

Albert Paul LENTIN



Qui allait gagner à Alger la « bataille du 28 janvier » ? Cette grève générale décidée par Abane Ramdane, c'est-à-dire par le C.C.E., pour qui il s'agissait bel et bien d'une bataille dans laquelle il avait engagé toutes ses forces, toutes ses astuces et beaucoup d'argent. Il fallait à tout prix démontrer à l'O.N.U. que le F.L.N. dirigeait effectivement le peuple en lutte pour son indépendance. Mais le général Massu était tout autant déterminé à faire échouer la grève et engageait toutes ses forces, toutes ses astuces et beaucoup d'argent. Il n'avait d'ailleurs pas attendu le 28 janvier pour prendre l'affaire en main. Déjà, depuis dix jours, l'armée arrêtait à tour de bras, emplissait les prisons et mettait en place un énorme dispositif pour le jour J. Les responsables algériens, qui, sans nul doute, avaient sous-estimé la réplique de l'adversaire, envisagèrent d'annuler la grève ou de la différer, mais bien que jugeant, en définitive, que les inconvénients l'emporteraient sur les avantages, ils maintinrent leur ordre. Et pourtant, dans leurs appréciations les plus pessimistes ils n'imaginaient pas encore le poids et le prix de la répression!

L'étau se resserrait autour du C.C.E Ses cinq membres, qui avaient choisi Alger pour y travailler au calme, passaient maintenant une grande partie de leur temps à changer de « planque ». L'aile européenne du Front ayant été pratiquement supprimée, ils éprouvaient de nouvelles difficultés, dont les moindres n'étaient pas celles des refuges. Krim Belkacem avait failli se faire prendre précisément dans un refuge « douteux » à Climat-de-France. Il n'avait dû son salut qu'à la perfection de sa fausse carte d'identité au nom d'un commerçant italien : Pierre Albertini.

Dans la villa d'El-Biar où le 3e R.P.C avait établi son quartier, le colonel Bigeard savourait les résultats du travail des paras. Un mois avant, on ignorait à peu près tout de l'organisation rebelle. Aujourd'hui, l'organigramme donnait les noms de la plupart des chefs de zone et des moindres exécutants. Les méthodes d'interrogatoire et l'exploitation ultra-rapide de tous les renseignements donnaient des résultats inespérés. Tous les militants appréhendés devaient, dans la mesure du possible, observer un délai de vingt-quatre heures avant de dire quoi que ce fût à leurs questionneurs. Mais vingt-quatre heures, ça peut être très long!...

Le prestige de Massu

Et le lundi 28 janvier devait marquer le premier grand échec du F.L.N., annonciateur, tout au moins dans la capitale, d'autres revers graves pour son existence même. Très tôt le matin, les fonctionnaires et les ouvriers avaient dû monter

LE F. L. N. DANS LA SOURICIÈRE



◀ La Mitidja, près de Blida. La plaine des orangers, des haies de cyprès, des allées tirées au cordeau. [redacted] voile éblouissant. A Alger, au même moment, la bataille fait rage. A Paris, les campagnes se déclenchent contre l'armée. Là, tout semble calme et tranquille. Ne nous y fions pas...



Insolite A.L.N. défilant ▶ devant des maisons en dur et *(tout à fait à gauche)* un monument aux morts. Il s'agit d'une base quelque part hors d'Algérie, en territoire tunisien ou marocain. Bientôt cette armée des frontières deviendra plus nombreuse que celle des maquisards de l'intérieur.

dans des camions de l'armée pour se rendre à leur travail. Les dockers d'Alger, qui jouissaient à juste titre d'une réputation de « durs » dans les milieux nationalistes, se trouvaient au port bien avant l'heure de début du travail. Eux aussi avaient été « accompagnés » *manu militari* par les paras. La veille, on leur avait retiré leur carte d'identité pour faciliter l'appel et connaître facilement tout sur les éventuels absents

La quasi-totalité des commerçants algériens n'avait pas ouvert ses magasins. Quelques rideaux de fer enfoncés à la crosse ou par des half-tracks, des rafales de mitraillette dans les serrures eurent raison de toutes les déterminations. N'était un surcroît de patrouilles, de contrôles, de fouilles, dès 10 heures du matin la ville arborait son visage habituel. Ce n'était pas un jour comme les autres mais ça y ressemblait.

Désormais, il serait difficile au F.L.N. d'impressionner le vote de l'O.N.U. ! Alger et l'Algérie n'étaient pas « paralysés », comme l'avait voulu Ben M'Hidi. Tout au contraire, le F.L.N. perdait la face car l'armée, le G.G. et Paris ne manquaient pas de conclure et de clamer que la population ne suivait pas le F.L.N



Massu. Il est le ▶ « patron » de la 10ᵉ D.P. On lui a confié la lourde tâche, pour un soldat comme lui, de faire faire à ses hommes un « boulot de flics », dit-il. La plupart de ses colonels sont d'anciens résistants. Ils se refuseront à considérer le F.L.N. comme représentatif de tout un peuple.

Après un débat de onze jours et une bataille de motions dont aucune n'obtint la majorité requise, l'Assemblée générale de l'O.N.U. vota à l'unanimité une résolution sans aucune importance, et surtout sans suite pratique, exprimant « l'espoir d'une solution pacifique, démocratique et juste du problème algérien ».

A Alger, le prestige du général Massu grandissait au fur et à mesure de ses succès. Les paras devenaient maîtres de la Casbah, qu'ils contrôlaient en permanence. Toute la population des quartiers populaires du Grand Alger avait été durement touchée par la répression.

Chaque famille avait eu un ou plusieurs de ses membres arrêtés, tués parfois. Le moral était profondément atteint. Après l'enthousiasme de la préparation de la grève, la certitude du succès, quelle déconvenue !

Abane et Ben M'Hidi dressèrent le bilan. Ils regrettaient d'avoir déclenché la grève, ▶

l'intervention de la 10e D. P. contraint l'adversaire à fuir Alger. Yacef reste seul



Le poste Maréchal-Leclerc, quelque part, sur la frontière marocaine. A partir de 1956, Maroc et Tunisie vont devenir les plus sûrs alliés de la rébellion algérienne. Quand le C.C.E. éclatera, Saad Dahlab et Abane Ramdane chercheront asile au Maroc. ▼



Bou-Moussa, sur la frontière tunisienne. ▶ On y tendra un barrage électrifié, le long de la ligne de chemin de fer Bône-Tébessa, début juillet 1957. On l'appellera la « ligne Morice » et elle fera l'objet d'une surveillance de jour et de nuit.

mais affirmaient cependant que tout n'avait pas été négatif : l'opinion internationale, alertée, commençait à se demander pourquoi ces « simples opérations de police » duraient si longtemps, et une campagne antitorture avait été assez efficace en France. Maigres consolations aux innombrables déboires subis par l'organisation politico-administrative du F.L.N. d'Alger.

Et le dimanche 17 février, les cinq membres du C.C.E. décidèrent de quitter Alger et de diriger la révolution de l'extérieur. C'était ça, la plus grande victoire de Massu! Contraindre Abane et ses compagnons à quitter l'Algérie. Les « Cinq » n'avaient-ils pas imposé la primauté des dirigeants de l'intérieur sur ceux de l'extérieur? N'avaient-ils pas toujours estimé que, hormis l'action diplomatique et l'approvisionnement en armes, le vrai, l'utile combat devait se dérouler en Algérie? Ils s'étaient toujours insurgés contre ceux du F.L.N. qui, à l'extérieur, pensaient que les combats ne faisaient qu'appuyer une diplomatie tous azimuts et ne se lassaient pas de rappeler cette évidence : pas de diplomatie, pas de chances de négocier avec le gouvernement français si le F.L.N. et l'A.L.N. n'intensifiaient pas leurs combats. Mais, pour l'heure, il fallait partir, sauver ce qui pouvait l'être; Alger n'était pas toute l'Algérie et quelle que fût l'importance de l'action dans la capitale, les dirigeants de la révolution ne pouvaient se désintéresser des maquis ni de l'action diplomatique



L'armée des ▶ frontières. Selon *le Petit Matin*, organe officieux du Néo-Destour, à Tunis, cette armée est de 8 000 hommes, en 1957 en Tunisie, et de 35 000 dans les maquis. Étrangement, en 1962, il restera 5 000 rebelles en Algérie et l'armée extérieure atteindra [redacted] de 35 000 à 40 000 hommes.



qu'ils n'entendaient pas surestimer ni sous-estimer. Le C.C.E. admettait avoir perdu une bataille à Alger, mais pas encore la *bataille d'Alger*... et encore moins la guerre d'Algérie. Les cinq hommes avaient bien envisagé de ne pas tous partir, mais leur règle d'or avait toujours été de prendre toutes leurs décisions à l'unanimité. De plus, ils tenaient à demeurer un bloc sans fissure face à l'opposition de Ben Bella, qui continuait de s'exprimer malgré les murs de la prison de la Santé

Fallait-il ordonner à Yacef Saadi de renouer les fils brisés de la clandestinité ou bien de se replier vers les maquis? On lui laisserait le choi

La décision étant prise, on ne fixa pourtant aucune date précise. Certes, il ne fallait plus beaucoup tarder car, après les milliers d'arrestations opérées, la sécurité des responsables devenait précaire, mais il était difficile à Abane, Krim, Ben Khedda, Ben M'Hidi et Dahlab de s'en aller du jour au lendemain sans réorganiser ce qui pouvait l'être encore ou, au moins, déléguer une partie de leurs pouvoirs aux rares militants qualifiés qui avaient pu échapper à la police et à l'armée françaises. Comme Yacef décida de rester à Alger, le C.C.E. estima que tout n'était pas perdu dans la capitale. Le voyage vers Tunis s'organisa. Il fut convenu que les membres du C.C.E. se scinderaient en deux groupes : Krim et Ben Khedda gagneraient Tunis par la Kabylie et le Constantinois, Abane, Dahlab et Ben M'Hidi rallieraient d'abord la base marocaine de Nador en passant par l'Oranie. Du Maroc, ils prendraient l'avion pour Tunis *via* Madrid et Rome. Un événement capital devait quelque peu modifier ces projets : le 23 février, par recoupements et... par chance, le colonel Bigeard fit, sans coup férir, sa plus grosse prise : Larbi Ben M'Hidi[1]

Pour les quatre rescapés, plus question de s'attarder; ils décidèrent de se mettre en route le jour même. A 14 heures, au coin de la rue Naudot, Abane attendait anxieusement la 2 CV de Pierre Chaulet. Lorsqu'elle arriva, Abane constata que c'était Claudine Chaulet qui était au volant

— Où est Pierre? demanda Abane, devinant la réponse

— Il vient d'être arrêté. Partons! C'est une question de minutes.

C'est la débandade

Deux heures plus tard, Claudine Chaulet déposait Abane et Dahlab (qui avait pu *in extremis* atteindre le lieu de rendez-vous) dans une huilerie près de Blida, où un agent de liaison, Si M'hamed, les attendait. Les mauvaises nouvelles pleuvaient : après Ben M'Hidi, l'action déterminée de la police et des paras avait abouti à l'arrestation des derniers responsables ▶

coupé de tout, Yacef désespère. Zohra Drif l'aide



◀ Fort-National, créé en 1857 sous le nom de Fort Napoléon. Sa position privilégiée, à 920 mètres d'altitude, lui permettait de surveiller les crêtes des montagnes qui ferment le paysage. C'est, disaient les indigènes, « une épine dans l'œil de la Kabylie ». Le village n'en resta pas moins un lieu d'hébergement pour les chefs rebelles.



Chassés d'Alger aux premiers jours de la « bataille », Krim Belkacem, Ben Khedda et 15 hommes d'escorte vont d'abord se réfugier en Kabylie, près de Fort-National, où les accueille Mohammedi Saïd, alors chef de la wilaya 3. Ils mettront ensuite près de trois mois pour parvenir à Tunis, où ils décideront de s'implanter. ▶

du F.L.N. proches du C.C.E. : Hachemi et Chergui. En outre, les hommes de Bigeard s'étaient saisis d'Abdelhatif Bentchicou, porteur d'une valise contenant 50 millions, du docteur Bouayad, de Nassima Farida Hablal, de Sifaoui Omar, etc. Il était temps que le C.C.E. quittât Alger! Comme il était convenu, Krim et Ben Khedda prirent le chemin direct vers la Tunisie, mais ils décidèrent de le faire à pied en contournant les barrages et en évitant le plus possible les accrochages avec l'armée française qui avait centré ses efforts opérationnels sur la frontière algéro-tunisienne. Abane et Dahlab se dirigèrent vers la frontière marocaine avec les mêmes précautions.

Sur les sentiers de Kabylie

Par miracle, Yacef Saadi avait échappé aux parachutistes, mais il était isolé. Tous les hommes de ses commandos avaient été arrêtés ou identifiés. Le C.C.E. était parti sans pouvoir lui donner d'instructions précises. Encouragé par Zohra Drif, il décida pourtant de continuer la lutte, de poursuivre la « bataille d'Alger »!

Il sortait peu et toujours déguisé en femme (enveloppé dans un haïk, le visage voilé). Nouveau chef d'Alger, il ne voulait avoir de contact qu'avec sept personnes qui formeraient son état-major : Ali la Pointe, Debih Chérif, dit Si Mourad, Kamel, Yacef Omar, dit Petit Omar, un enfant de douze ans, et trois jeunes filles : Djamila Bouhired, Zohra Drif et Hassiba Bent Bouali. Bien que farouchement déterminé à reconstituer des réseaux et des commandos, il n'était pas pressé de recommencer le « feu d'artifice ». Il voulait, tout au contraire, se préparer lentement et laisser supposer qu'il avait « décroché » afin d'agir plus librement. Effectivement, quelques semaines plus tard, devant le silence du F.L.N., le général Massu relâcha la surveillance ainsi que l'avait souhaité Yacef. Dans la population, c'était le soulagement après la terrible répression qui avait sévi dès l'annonce de la grève de huit jours. Plus de perquisitions, de bruits d'armes, de cris, de sang. Alger se calmait. Était-ce vraiment la fin de la « bataille »? Non, seulement celle du premier acte

Krim, Ben Khedda et leurs quinze hommes d'escorte marchaient depuis un mois et ne se trouvaient qu'à Fort-National, à 120 kilomètres à peine d'Alger à vol d'oiseau! Mais Krim prenait toutes sortes de précautions. Il savait que la Grande Kabylie était régulièrement et méticuleusement ratissée par des unités françaises. Les marches, qui s'effectuaient généralement de nuit et à travers les djebels pour éviter routes et pistes, étaient très pénibles et assez lentes. Omar Oudni, le guide marchant en tête du groupe, se



Saad Dahlab *(à gauche)* accompagnera Abane Ramdane *(à droite)* au Maroc. Yacef Saadi *(au centre)* chef de la zone autonome d'Alger, resta seul face aux paras.



dirigeait d'un pas assuré, malgré l'obscurité, sur cette terre kabyle dont il connaissait les moindres sentiers, les crêtes et les grottes les plus secrètes.

Le 20 mars, ils parvinrent à Igoufaf, pauvre village perché sur la montagne, à 8 kilomètres de Michelet, où les attendait Mohammedi Saïd, chef de la wilaya 3 depuis la promotion de Krim. Ce dernier profita de son passage pour s'informer de la situation de la région. Depuis la Tunisie, Amirouche venait de faire parvenir un premier convoi d'armes : plusieurs mulets chargés de fusils anglais, quelques F.M. et des munitions. La « bataille d'Alger » ayant mobilisé un maximum de paras, la wilaya respirait un peu et en profitait pour s'implanter toujours davantage dans la population. Les structures et les méthodes organisationnelles employées ici étaient conformes à celles qu'on avait adoptées après le « congrès de la Soummam » et que Krim s'était évertué à faire appliquer strictement. Le territoire algérien avait été divisé en six wilayas, dont chacune était elle-même divisée en 6 zones; la zone : divisée en 4 régions; la région : divisée en 4 secteurs et disposant d'une katiba (100 à 120 hommes bien armés); le secteur disposant d'une section de 40 *moussbilin* (1).

Chaque échelon (zone, région, secteur) était dirigé par un comité, copié sur l'état-major de la wilaya et comprenant un chef politico-militaire, un adjoint politique (responsable de l'O.P.A.[2]), un adjoint militaire, un responsable R.L. (renseignement et liaison), et un service santé et intendance (des étudiants pour la plupart).

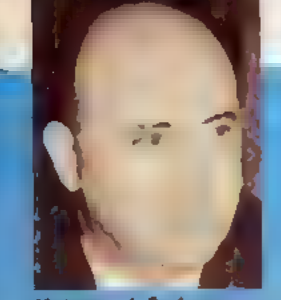
On voit que cette organisation serrée était la réplique de celle de l'armée française. Face à l'action psychologique des Français, le F.L.N. entendait être présent partout pour faire des campagnes d'information permanente et s'assurer le concours du peuple. Tous les tracts et les diverses publications de l'Armée de libération de cette époque s'insurgeaient contre la propagande française « qui persistait à nier cette symbiose F.L.N.-population », ou bien l'expliquait par la terreur qu'auraient exercée les commissaires politiques, mais il est bien évident que sans l'aide volontaire de la population, l'A.L.N. n'aurait pu *tenir* si longtemps. Il n'était pas question de nier qu'ici ou là, surtout au début de la guerre, le F.L.N. eût exercé des pressions plus ou moins fortes ou plus ou moins meurtrières, mais seulement de constater la brièveté de ces pressions et que pour maintes raisons (« fibre » nationaliste latente ou exprimée, ténacité des combattants en dépit de la force adverse et des revers subis, répression enfin) le peuple adhérait de façon croissante aux combats du F.L.N., se soudait davantage à lui à mesure que l'indépendance paraissait moins utopique. Dans un rapport qu'Aït Ahmed fit parvenir de sa prison au C.C.E., il affirmait que « l'A.L.N. s'était imposée comme l'armée du peuple » et soulignait que « l'élévation de son niveau technique et tactique était patente, puisque cette armée populaire tenait en échec six fois plus de soldats que ceux lancés par les Pays-Bas contre la République d'Indonésie, près du triple des effectifs utilisés en Indochine contre le Viet-Minh ».

(1) Auxiliaires civils de l'A.L.N
(2) Organisation politico-administrative

Querelles entre Abane et Boussouf

Krim et Ben Khedda devaient encore mettre près de trois mois pour parvenir à Tunis, après avoir subi un assaut en règle du 7ᵉ B.C.A. commandé par le capitaine de Maricault. L'astuce et la *baraka* avaient une fois de plus été du côté de Krim Belkacem. Les deux hommes pensaient retrouver Abane et Dahlab, mais ces derniers s'étaient volontairement attardés au Maroc pour y implanter des bases, après avoir inspecté la wilaya 5 (Oranie). Si Krim était relativement satisfait de ce qu'il avait vu et entendu en wilaya 3, Abane était furieux contre le chef de la wilaya 5, Boussouf. Il lui reprochait de régner « en féodal » sur sa wilaya et de mal admettre la primauté du politique sur le militaire. En fait, Boussouf entretenait une correspondance suivie avec Ben Bella et il n'en fallait pas davantage pour exaspérer l'irascible Abane.

La première réunion que tinrent à Tunis les quatre rescapés du C.C.E. fit apparaître que tout n'allait pas pour le mieux dans les wilayas. Non pas que celles-ci ne se fussent pas assuré le concours du peuple, ni que la combativité se fût émoussée, mais parce que des rivalités étaient nées progressivement et commençaient à faire des ravages. Hormis dans la wilaya 4, qui fonctionnait d'une façon particulière, des échos de crises parvenaient des maquis, faisant état de « chikayas » au niveau des commandements. Ici, désaccord sur les actions à entreprendre, là, ambition, jalousie et anarchie. Mais il y avait encore plus grave : on informait le C.C.E. que les zones-frontière avec la Tunisie ne reconnaissaient plus aucun pouvoir central. Le bilan définitif de la grève de huit jours et la « bataille d'Alger » ne pouvaient compenser ces mauvaises nouvelles. Aussi Abane



Mohammedi Saïd, sans son éternel casque allemand.



Sur les pentes de Kabylie, qui se couvrent d'herbe au printemps, des murs blancs et des tuiles rouges, villages déchirés par la guerre et dont on ne saura jamais exactement quels drames s'y sont produits, jusqu'au plus secret des familles. Il y eut tant de morts...

Le C.C.E. installé à Tunis. Bourguiba accepte les transferts d'armes venues de la Libye

proposa-t-il une « reprise en main générale ». Il suggéra d'abord une réunion du C.N.R.A. où chaque partie serait présente, dans le dessein principal de mettre les militaires au pas. Il était fougueux et résolu. Il voulait être le chef. Il ne songea pas à ménager la susceptibilité de Krim, qui était pourtant le dernier chef « historique » en activité. Erreur fatale! Mais ceci fait partie de la suite de l'histoire...

L'ère des diplomates

Pendant leur tournée au Maroc, Abane et Dahlab avaient rencontré des militants de l'opposition au sultan qui leur avaient conseillé, et même demandé, d'installer le C.C.E. à Rabat plutôt qu'à Tunis. Aussi les « quatre » durent-ils avant tout prendre une décision définitive à ce sujet. Ils ratifièrent leur premier choix pour de nombreuses raisons : outre qu'à Tunis il paraissait possible d'échapper plus facilement aux divers services de renseignements français et de pouvoir travailler dans les conditions de sécurité et de continuité requises, ce choix s'expliquait par les bons rapports que le F.L.N. entretenait avec Bourguiba. Au surplus, le C.C.E. désirait être à proximité de la plus importante province algérienne, par laquelle il serait, d'une part, plus facile de rester en contact avec l'Algérois et, d'autre part, de diriger la Fédération de France, l'Oranie et toute l'activité extérieure. Abane, Krim, Dahlab et Ben Khedda commencèrent d'établir le rapport qu'ils présenteraient au C.N.R.A. Ce rapport, ils le voulaient sans complaisance, mais objectif et complet. Sans rien dissimuler des difficultés citées plus haut, ils entendaient ne pas les gonfler et y proposer des remèdes. Mais quoi! tout n'allait pas si mal! L'implantation dans les campagnes figurait en bonne place dans la colonne « actif » et il était souligné comme symptomatique que la population s'adressât de plus en plus au F.L.N. pour déclarer les mariages, les naissances et même pour faire dresser des actes juridiques de toute sorte.

Le F.L.N. exerçait son autorité sur des organisations nationales, telles l'U.G.T.A. (1) et l'U.G.E.M.A. (2).

(1) Union générale des travailleurs algériens.
(2) Union générale des étudiants musulmans d'Algérie.

Enfin, le C.C.E. ne manquait pas de rappeler que, grâce à sa diplomatie itinérante, le Front était sorti de son isolement. Le conflit franco-algérien était internationalisé.

La grande presse française publiait régulièrement des informations et des études sur l'Algérie.

Les pays arabes apportaient un soutien de plus en plus réel : Bourguiba accueillait le C.C.E., permettait le transfert d'armes venues de Libye. Le sultan du Maroc venait de remettre au C.C.E. 250 millions de francs destinés à l'achat d'armes.

En conclusion, l'accent était mis sur l'élimination progressive mais sûre du M.N.A. tant en France qu'en Algérie, élimination qui devait consacrer la représentativité du F.L.N. Le programme du C.C.E. pouvait se résumer ainsi : intensifier les combats, envoyer partout des « diplomates », mais continuer officiellement et publiquement à se déclarer prêt à négocier avec le gouvernement français pour étudier tous les moyens d'aboutir enfin à une solution pacifique. H

Jacques SIMON



En Indochine, ceux du 1er R.E.P. *De gauche à droite :* Morin, Le Braz, Labrant.

15 janvier 1957

LE 1er R.E.P. ENGAGE LA " SALE BATAILLE "

Les légionnaires n'avaient jamais aimé ce travail-là. Les officiers non plus. Du boulot de flic. Et du boulot qu'il fallait faire parce que les flics ne le faisaient pas ! Encore pire que cette lamentable expédition de Suez...

Dans la nuit du 14 au 15 janvier 1957, les rames de camions quittèrent Zéralda pour une opération qui n'était pas comme les autres. On allait à Alger. Vingt-trois kilomètres. Pour « maintenir l'ordre ». Et personne, au 1er R.E.P., ne partait de gaieté de cœur. On sentait bien qu'il s'agissait de la « sale guerre » dans toute son horreur. Contre les tueurs et les poseurs de bombes du F.L.N. déguisés en honnêtes gens. Au R.E.P., on aimait mieux la guerre, franche, nette, à armes égales, la guerre entre soldats. Le régiment allait donc à Alger sans enthousiasme, mais personne, dans ses rangs, ne soupçonnait les conséquences de ce qui commençait cette nuit-là. Dans la « bataille d'Alger », les légionnaires parachutistes allaient non seulement engager leurs forces, leur volonté, leur énergie, mais aussi leur conscience et leur âme. C'était le début d'un engrenage tragique.

Le 1er régiment étranger de parachutistes n'était pas encore le « fameux 1er ▶

Le 1er régiment étranger de parachutistes défilant dans l'allée d'honneur du camp qu'on appellera « Jeanpierre » à Zeralda. C'était un ancien camp de parachutistes anglais qui datait de 1942-1943. Quand les « bérets verts » y arrivèrent, il n'en restait qu'une baraque en dur. Les légionnaires bâtisseurs en firent un camp modèle. Il sera le P.C.

de "Bayard" à "Castor"... épopée de 500 paras d'abord légionnaires



◀ De quatre murs recouverts de tôle ondulée, le 1er R.E.P fit une véritable base arrière. C'est en juin-juillet 1955 que Zeralda [illegible] officiellement au 1er R.E.P. Il y éleva des murs.

L'allée d'honneur, à Zeralda, débouchait sur la place d'Armes, où chaque 30 avril, pour Camerone, on lisait le récit de la fameuse bataille. L'allée était plantée de rosiers rouges qui fleurissaient ce jour-là...



◀ Les six compagnies du R.E.P. avaient chacune leur quartier au camp Jeanpierre. Le camp comprenait aussi le bâtiment du P.C., l'infirmerie, les locaux du service général et le quartier des familles...

R.E.P. ». La majorité des Français ignorait même qu'il existât dans l'armée des légionnaires parachutistes. Seuls, les militaires, quelques civils initiés, ceux qui n'attendent pas les drames pour s'intéresser à leur armée, ceux-là seuls ne pouvaient retenir un hochement de tête admiratif à l'évocation de cette phalange qui avait écrit les plus belles pages de la guerre d'Indochine : les bérets verts.

L'idée de créer des légionnaires parachutistes date de 1945. Elle naît en Chine, très précisément au camp de Tsao-Pa, où le général Alessandri, le petit général corse, a réussi à replier une partie des troupes du Tonkin, après l'attaque japonaise. C'est le commandant Gaucher, patron des rescapés du 5e étranger, qui a cette idée originale. Pour mettre en œuvre sa décision, il dispose d'un lieutenant sportif, aimé de ses légionnaires, qui l'ont baptisé « Bubi » pour sa figure joufflue, un lieutenant qui a la joie de vivre d'un Charles Trenet et la foulée d'un Zatopek le lieutenant Chenel, aujourd'hui général. L'entraînement parachutiste est confié à un immense Autrichien au visage carré et au regard d'iceberg, qui prétend avoir déjà sauté, le sergent-chef Pyl. Tout est prêt pour le premier saut quand la guerre prend fin. La section parachutiste du 5e étranger ne deviendra jamais parachutiste. Mais l'idée n'est pas morte. Elle revient à la surface deux ans plus tard, en Indochine.

Le drame de Cao Bang

Cette fois, c'est le lieutenant-colonel Simon, commandant le 3e étranger, qui reçoit l'ordre de constituer une compagnie de légionnaires paras. Pour la commander, il choisit un lieutenant de vingt-trois ans qui cache sous un regard timide et une apparence juvénile, la volonté, l'assurance, le caractère d'un chef de guerre : Jacques Morin. Aix-en-Provence — le Saint-Cyr de 1942 —, le maquis, la déportation, la légion, Jacques Morin a plus vécu en quelques années que la plupart des hommes en toute une existence. Autour de lui, les volontaires affluent : ils viennent de la 13e D.B.L.E., du 2e et du 3e étranger, encadrés par des sous-officiers triés sur le volet et par quatre lieutenants : Salles, Camus, Arnaud de Folard et Audoye.

Pendant que cette première compagnie de paras livre combat au Tonkin, la légion étrangère crée un groupement parachutiste à Sidi-Bel-Abbès. Et le 1er B.E.P. (bataillon étranger de parachutistes) voit le jour le 1er juillet 1948. On le confie au capitaine Segretain, Poitevin modeste et courageux, qui a déjà douze ans de légion, cinq citations et la Légion d'honneur. Pour adjoint, il a un ami, capitaine lui aussi, un homme solide, dur et secret une force de la nature qui a survécu aux camps de concentration hitlériens, Pierre Jeanpierre.

Le 12 novembre 1948, le 1er B.E.P. arrive, sur le *Pasteur*, en baie d'Along. Trois semaines plus tard, le 8 décembre, il perd au combat son premier officier, le sous-lieutenant de Chabot, au cours d'une affaire qui prouve au commandement que l'amalgame de l'esprit parachutiste et de la solidarité légionnaire est un succès.

Il ne faut pas longtemps pour que le 1er B.E.P. devienne le B.E.P. tout court. Chaque fois qu'il accroche, il administre une leçon aux Viets. Son baptême parachutiste, il le reçoit au cours de l'opération « Bayard » : il saute sur un bataillon ennemi qu'il met en fuite. Sa consécration légionnaire, il la reçoit le 12 mai 1949, en reprenant la citadelle de Tuyen Quang, où se déroula l'inoubliable fait d'armes de la légion. Pendant deux ans, le B.E.P. arpente le Tonkin. Sa réputation le précède. Sa présence signifie succès. On lui attribue des vertus quasi miraculeuses.

Et puis, en septembre 1950, c'est le premier drame. On en connaît l'histoire, du moins l'histoire officielle : la décision de replier la garnison de Cao Bang sur That Khé par la R.C. 4, la « route du sang », l'envoi d'une colonne de recueil commandée par le colonel Lepage et l'acharnement mis par les Viets à empêcher les deux colonnes de faire leur jonction, l'affaire se terminant par un désastre. Ce que l'on ne connaît pas, c'est l'histoire des hommes, en particulier celle des cinq cents légionnaires parachutistes du B.E.P., la véritable grande histoire (1).

C'est le lieutenant Hochart qui, à la tête d'une section, contre-attaque sur le sommet principal du Na Kéo pour dégager les goumiers écrasés par les Viets et reprendre la position jonchée de cadavres. C'est le peloton d'élèves gradés du lieutenant Faulques, avec une section de la compagnie du capitaine de Saint-Étienne, qui résiste aux assauts furieux d'un bataillon. Chaque rafale perce du Viet. Chaque coup de feu porte. Parfois, poussé par son élan, un Viet s'écroule sur le légionnaire qui vient de l'abattre.

Il y a la marche vers Coc Xa pour rejoindre la colonne Charton et le calvaire des blessés. Le médecin-capitaine Pédoussseau va de l'un à l'autre, refaisant un pansement, serrant une attelle, faisant déposer les morts. A intervalles réguliers, il se penche sur un légionnaire dont une balle a fait sauter la boîte crânienne et dont on voit le cerveau. Il fait arrêter les porteurs. A l'aide d'une seringue, il nettoie, d'un jet de sérum, ce cerveau à nu.

(1) Elle fait l'objet du livre de P. Sergent, *Je ne regrette rien*, publié en avril 1972, par la librairie Fayard.


A. Sergent

C'est aussi la mort du lieutenant Meyer, puis celle du lieutenant Tchabrichvili, un seigneur, dont la section est balayée en quelques minutes par des centaines de Viets qui poussent des hurlements terrifiants.

Quand le colonel Lepage dit à Segretain : « Le sort du groupement est entre les mains du B.E.P. Il faut passer coûte que coûte », il prononce le premier arrêt de mort du bataillon. Cela se passe dans la nuit du 6 au 7 octobre 1950, au fond de la cuvette maudite de Coc Xa, où le groupement est encerclé. Pour en sortir, ce qui reste du B.E.P. est lancé tour à tour, par une nuit d'encre et contre un mur de balles et de feu. La compagnie du capitaine Bouyssou est décimée la première, puis le peloton de Faulques, composé des meilleurs combattants du bataillon, qui se ruent en avant comme des démons. Ils avancent sur les lueurs des armes viets qui trouent l'obscurité. L'intensité du feu est formidable. Quelques instants plus tard il ne reste de l'élite du bataillon que des corps inertes atteints de multiples rafales, secoués par l'explosion des petites grenades à manche chinoises qui continuent de pleuvoir.

Les derniers à aller au massacre sont les légionnaires paras des capitaines de Saint-Étienne et Garrigues. Au petit jour, il n'y a plus qu'une centaine de survivants, dont la plupart sont blessés. De ceux qui parviennent à sortir de la cuvette, vingt-neuf atteignent That Khé. Vingt-trois légionnaires. Trois officiers : le capitaine Jeanpierre, les lieutenants Marce et Roy, trois sous-officiers. Voilà ce qui reste du bataillon. Le B.E.P. est mort. Pour la première fois.

Il renaît en mars 1951. Une équipe d'officiers a disparu, une autre la remplace. D'autres noms sans doute, mais une même trempe. Et, sous le capitaine Darmuzai, le nouveau B.E.P. ne tarde guère à redevenir l'un des meilleurs bataillons du Tonkin. Jacques Morin, le premier légionnaire parachutiste, est là, bien sûr. Rapatrié avant le désastre de la R.C. 4, il a échappé au massacre. Avec toute une série de guerriers de classe : Buonfils, Banse, Gamas, Allaire, Le Braz, Bouchacourt... Le B.E.P. se distingue partout, notamment au cours de la bataille de la rivière Noire, à Cho Ben et au Ba Vi.

La grande histoire de Dien Bien Phu

En 1952, le commandant Brothier remplace Darmuzai. Avec l'opération « Lorraine » et la découverte des gigantesques dépôts viets, avec la défense du camp retranché de Na San, avec les multiples opérations en Centre-Annam et sur les hauts plateaux, la réputation du 1er B.E.P. ne cesse de croître. Les bérets verts sont parmi les meilleurs. Il n'est pas une mission délicate en Indochine que l'on ne songe à leur confier.

Et puis, en novembre 1953, commence le second drame. L'opération s'appelle « Castor ». Le village près duquel est largué le 1er B.E.P. s'appelle Dien Bien Phu. Cette fois encore, il y a deux histoires: l'histoire officielle, qui est une longue suite d'erreurs et de fautes, menant au désastre, et l'histoire des hommes, la grande, la très grande histoire. Celle-là, les légionnaires parachutistes l'écrivent superbement. Pour eux, elle ne débute pas le 13 mars 1954, date de la première grande attaque viet, elle commence cent douze jours plus tôt, car, pendant quatre mois, ils ne cessent de combattre sur le pourtour de la cuvette. Au départ, le B.E.P., sous le commandant Guiraud et le capitaine Vieulès, est au meilleur de sa forme. Verguet, Brandon, Martin, Cabiro et Lecocq commandent les cinq compagnies. Très vite, les pertes creusent de larges trous dans leurs rangs. Quand les Viets attaquent en force, le 13 mars, le B.E.P. est déjà sérieusement éprouvé. Et pourtant, jusqu'à la chute du camp retranché, le 7 mai, il va être sur la brèche. Jusqu'à l'épuisement total de ses forces, jusqu'au dernier de ses légionnaires. Les épisodes qui illustrent ces cinquante-six journées de cauchemar ne se comptent pas : le sac de grenades de l'adjudant Romanzin, l'odyssée du sergent-chef Grimault, la défense d'Éliane 2 par le lieutenant Luciani, l'exploit du ser-

"Loulou" et "Nounours" contre-attaquent sur Éliane 1, en chantant

gent Schmidt, la canne du lieutenant Domigo... Il faudrait évoquer les innombrables contre-attaques, la défense des Huguette, et combien d'autres faits d'armes! Mais, dominant le crépitement des rafales, l'explosion des obus, l'odeur pestilentielle des cadavres, plane le souvenir le plus émouvant de toute la bataille de Dien Bien Phu : une centaine de légionnaires du 1er B.E.P. entraînés par « Loulou » (capitaine Martin) et « Nounours » (capitaine Brandon), contre-attaquant sur Éliane 1, dans la nuit du 10 au 11 avril, en chantant. Oui, en chantant le refrain du 1er B.E.P. : *Malgré les Viets, malgré les obus*... Pendant quelques secondes, des milliers d'hommes, les mains crispées sur leur arme, écoutent ces guerriers qui marchent à la mort en chantant. Les Viets eux-mêmes en restèrent interdits.


A. Sergent

Le 1er septembre 1955, le 1er bataillon étranger de parachutistes devient régiment. Il arrive d'Indochine et on l'envoie dans les Aurès-Nemencha traquer les passages d'armes. Ici, un canon de 57 mm sans recul, en position.

Un régiment de survivants

Dien Bien Phu tombe le 7 mai 1954. Pour la seconde fois, le 1er B.E.P. est mort.

On le reconstitue presque aussitôt avec des renforts. Et il vit l'époque déchirante de l'abandon définitif du sol dans lequel ont été enterrés tant des siens. Le 8 février 1955, il embarque à destination de l'Algérie. C'est là qu'il devient régiment, le 1er septembre 1955.

Il est alors en opération dans les Aurès-Nemencha. Son intégration à la 10e division de parachutistes du général Massu ne modifie pas son emploi. Il donne la chasse aux bandes rebelles qui acheminent des armes en provenance de Tunisie. Pendant près d'un an, dans cette région de Tébessa, c'est, pour lui, une succession ininterrompue de réveils nocturnes, de départs hâtifs, de longues marches harassantes, d'accrochages brefs et violents. En mars 1956, il quitte ce secteur et opère tour à tour dans l'Ouarsenis, en Oranie, dans l'Algérois. Là, le 23 mai, la 1re compagnie, que commande le capitaine Martin, obtient un succès remarquable. C'est l'affaire du Bou-Zegza. Après les Viets, les fellaghas découvrent que mieux vaut ne pas plaisanter avec les bérets verts.

Le 1er août 1956, le régiment est en opération dans la région de Saint-Pierre-Saint-Paul lorsque le lieutenant-colonel Brothier, qui le commande, reçoit l'ordre de rentrer précipitamment à Alger. Il se présente à Massu qui lui apprend qu'en fonction de la situation à Suez la 10e D.P. doit se préparer à intervenir en Égypte.

S'ouvre alors pour le 1er R.E.P. une période exaltante. Organiser, instruire, perfectionner, voilà ce que porte le vent qui souffle sur Zéralda, la base arrière du régiment. Grande époque, où ressuscitent des hommes que le drame indochinois a meurtris. L'horrible page jaune est tournée. Elle n'est ni oubliée ni reniée. La volonté de faire du 1er R.E.P. la plus belle unité de l'armée française, ses cadres l'ont puisée dans les rizières du delta, dans la jungle de la haute région, dans les calcaires de Coc Xa, dans les boyaux de Dien Bien Phu, sur les brancards qui s'enfonçaient au cœur de la brousse, dans la misère des camps viets. Car c'est un régiment de survivants. Mauthausen et Buchenwald : Saint-Marc, Morin, Jeanpierre; Bir-Hakeim : Abraham, compagnon de la Libération; la R.C. 4 : Faulques, Loth, Ysquierdo, Dupoux; Dien Bien Phu : Martin, Glasser, Roux, Bonnel, Bonelli; l'Indochine de long en large : Brothier, Giese, Gamas, Le Braz, Robin, Hautechaud, Bernard, Verguet, Allaire... Et tant d'autres parmi les sous-officiers et les légionnaires!


A. Sergent

◀ Opération de balisage fumigène pour héliportage. Le R.E.P. ne cessera de se battre, dans l'Ouarsenis, en Oranie, dans l'Algérois. Là, le 1re compagnie du capitaine Martin, que les paras appellent « la bande à Loulou », obtient un bilan remarquable dans le mont Bou-Zegza.

On gonfle les effectifs du régiment. Avec ses deux escadrons et sa douzaine d'officiers de cavalerie, le 1er R.E.P. devient la plus curieuse des unités d'infanterie. Le capitaine Verguet bâtit l'opération, travaille le minutage. Brothier et Loth passent le plus clair de leur temps à l'état-major de la « force A », tandis que Jeanpierre et Morin organisent l'entraînement.

Pour le 1er R.E.P., l'opération « Amilcar » commence le 31 octobre 1956. On sait comment cette campagne préparée dans l'euphorie aboutit à la fuite éperdue des « volontaires de la mort » de Nasser, mais à la déconfiture politique des gouvernements anglais et français. Les cadres du régiment sont amers. Ils envient l'armée israélienne, enfant chérie de la nation. Et, pour la première fois, conscients de leur valeur, mise en relief par l'incapacité anglaise, ils s'abandonnent collectivement à de sombres pensées. Massu, hélas! n'est pas Bonaparte... Le 29 décembre 1956, le 1er R.E.P. est de retour en Algérie.

Quinze jours plus tard, le 15 janvier 1957, le commandement donne l'ordre de transformer les légionnaires parachutistes en soldats policiers. Direction Alger « la Blanche » et la « sale guerre ». Mais ça, c'est une autre histoire... H

P. SERGENT

CHRONOLOGIE Mai 1957

FRANCE

14 : programme de 150 milliards d'impôts.
17 : rejet des projets gouvernementaux par la commission des finances.
21 : chute du gouvernement Guy Mollet sur le problème financier (250 voix contre, 213 pour, 70 abstentions).
24 : René Pleven chargé d'une mission d'information.
29 : Pflimlin pressenti pour former le gouvernement.

AFRIQUE DU NORD ET MOYEN-ORIENT

11 : Bourguiba en visite à Tripoli : communiqué commun demandant de « mettre fin au massacre en Algérie ».
15 : visite du roi Saoud à Bagdad.
20 : Guy Mollet suspend l'aide financière à la Tunisie : Bourguiba demande l'assistance économique des États-Unis.
21 : Israël adopte la doctrine Eisenhower.
23 : la Jordanie demande le retrait des troupes syriennes.
24 : conversations économiques égypto-britanniques à Rome.
26 : assassinat d'Ali Chekkal au stade de Colombes.
28 : massacre de 300 personnes par le F.L.N. à Melouza.
30 : massacre de 36 ouvriers musulmans près de Wagram.
30 : troubles à Beyrouth.
La Tunisie reprend son indépendance douanière.
Accrochages franco-tunisiens à Aïn-Draham.

AMÉRIQUE

1er : différend entre le Honduras et le Nicaragua.
8 : visite de Ngo Dinh Diem à Washington : demande d'aide économique du Sud-Vietnam.
9 : crise présidentielle en Colombie.
16 : élection de Trujillo en République Dominicaine.
20 : Fidel Castro demande aux États-Unis de cesser leur aide à Batista.
21 : accords bilatéraux entre les États-Unis et les États arabes.

ASIE

15 : réélection de Syngman Rhee, président de la Corée du Sud.
19 : visites du premier ministre japonais Kishi dans le Sud-Est asiatique.
24 : visite du maréchal Vorochilov à Pékin.
24 : émeutes antiaméricaines à Taipeh (Formose).

EUROPE

1er : les États-Unis acceptent le principe d'un crédit de 95 millions de dollars pour la Pologne.
6 : procès de la « Nuit des longs couteaux » en Allemagne.
Chute du cabinet Segni en Italie.
9 : communiqué Adenauer-Macmillan sur la réunification et la défense de l'Allemagne.
Démission de Rakosi, Geroe et Lukas en Hongrie.
Visite du président Coty en Italie.
10 : loi sur le « perfectionnement de la gestion des entreprises » en U.R.S.S.
11 : déclaration polono-germano-tchécoslovaque sur les frontières.
15 : première bombe thermonucléaire britannique aux îles Christmas.
20 : visite des souverains britanniques au Danemark.
21 : visite des souverains néerlandais en Suède.
Création d'un comité d'État soviétique pour les relations culturelles avec l'étranger.
23 : plan Ollenhauer pour la réunification de l'Allemagne.
27 : accord hungaro-soviétique sur le stationnement des troupes.
31 : deuxième bombe « H » britannique.

LA SEMAINE PROCHAINE



Sommaire du n° 227 :

- **Un général et le plan de pacification**

On a souvent critiqué les méthodes employées pour la pacification. On a même écrit que, sous l'influence d'officiers anciens prisonniers du Viêt-Minh en Indochine, l'armée française avait copié les procédés de la guerre subversive appris au contact de l'adversaire...

- **Génocide à Melouza**

Le soir, rassemblés autour du poste, nous apprîmes que « sur les 700 habitants du douar, 301 avaient été tués et 150 blessés. Les hommes avaient été abattus à coups de fusil, ou égorgés, ou encore massacrés à coups de pioche... »

- **Guy Mollet : la chute**

Le 21 mai 1957, Guy Mollet engage, pour la trente-quatrième fois l'existence de son gouvernement. Il est sans illusions. La crise est due, une fois de plus, au problème algérien, qui commande toute la politique française en ce printemps de 1957.

- **Des pieds-noirs au F.L.N.**

« Quand l'Algérie sera indépendante, on comprendra que nous avons fait du bon travail... » Ainsi s'exprima, dans son ultime déclaration devant ses juges militaires, une Européenne inculpée d'aide au F.L.N...

- **Sahara : terre promise**

Dans cette étrange contrée où la légende a situé l'Atlantide, dont le passé reste chargé d'histoire, la France venait de commencer la mise en exploitation d'importants gisements de pétrole et de gaz naturel. Le F.L.N. les prit alors pour objectifs de nouveaux attentats.

Imprimé en France - Imp. GEORGES LANG, 11, rue Curial, Paris. Dépôt légal 2e trim. 1972. — N° d'imp. C. 70. Librairie Jules Tallandier, Paris N° 2040.
Directeur responsable de la publication : Maurice DUMONCEL.
N° 226 - 1er mai 1972.

HISTORIA
magazine

SYRIENS EXPULSÉS en masse du Liban

La Dépêche

DE CONSTANTINE ET DE L'EST ALGÉRIEN

DIMANCHE-LUNDI 5-6 MAI 1957

DEVANT 30.000 SPECTATEURS

M. ROBERT LACOSTE a inauguré le nouveau stade municipal d'Oran

Acclamé par une foule enthousiaste, le Ministre résidant a déclaré :

Cette œuvre est le symbole de notre volonté d'édifier une Algérie pacifiée et française

Suite page 3

M. Eugène THOMAS fait justice des calomnies contre l'Armée française

« En France, il y a trop de cœurs sensibles qui crient à l'horreur quand le sang est versé... à condition que ce ne soit pas du sang français »

déclare le SECRÉTAIRE D'ÉTAT

Suite page 3

Le Congrès valoisien a été marqué par des débats passionnés

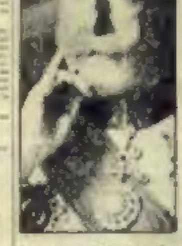
Les Ministres radicaux, répondant avec vigueur aux violentes attaques de MENDÈS-FRANCE ont défendu la politique gouvernementale

M. BOURGÈS-MAUNOURY a rendu hommage à l'action de M. Robert LACOSTE

LA PARTICIPATION au Ministère continue

Suite page 3

Bruits d'abdication à Tunis



Deux autos entrent en collision près du Chalet des Pins à Constantine

Trois blessés

Un pétrolier de 32.500 tonnes à La Ciotat

Inaugurant la foire de Lille

M. LEMAIRE : Grâce au pétrole du Sahara, nous pourrons faire de l'Algérie un pays florissant

Nous implanterons dans la région de Bône une importante sidérurgie

LE PRÉSIDENT COTY CHEZ LES ÉCRIVAINS COMBATTANTS

Nombreuses abstentions aux élections municipales en Tunisie

SÉISME EN ITALIE DU SUD

M. ANDRÉ MORICE : Si l'on veut que l'Algérie demeure française, il n'est pas d'autre politique que celle définie par le Gouvernement

TROIS TERRORISTES PHILIPPEVILLOIS condamnés à mort par les juges militaires de Constantine

Ils étaient les auteurs de plusieurs attentats à la grenade et au revolver

Suite page 3

42 hors-la-loi abattus dans l'Est algérien

Suite page 3

Une grenade explose en plein marché Négrier à Constantine

Une octogénaire tuée et 20 blessés légers dont huit ont été hospitalisés

41 autres personnes contusionnées au cours de la panique et de la bousculade

Suite page 3

La mode italienne vous tente-t-elle Mesdames ?



Leur temps de volontariat militaire en Algérie terminé

Les députés Demarquet et Le Penn rentrent en France

Le Premier Ministre australien Menzies gravement malade

LYON :

UN BARAQUEMENT abritant des Nord-Africains est la proie des flammes

Tandis que se poursuit la « bataille d'Alger », de nouveaux attentats frappent les autres régions. En France, le parti radical tient ses assises. La participation au gouvernement Guy Mollet continue... Il sera renversé quelques jours plus tard. Ce sera la dix-septième crise ministérielle depuis la fondation de la IVe République, mais aussi la condamnation des partis.